

---

# Fiches thématiques

---

Situation  
sur le marché du travail

## Avertissement

Les sites internet [www.insee.fr](http://www.insee.fr), [www.immigration.gouv.fr](http://www.immigration.gouv.fr), [www.oecd.org](http://www.oecd.org) et [www.epp.eurostat.ec.europa.eu](http://www.epp.eurostat.ec.europa.eu) pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels. Les comparaisons européennes s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales publiées par les instituts nationaux de statistique.

Dans cet ouvrage, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France, selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'intégration. La définition des descendants d'immigrés est également conventionnelle. Sauf mention contraire, elle désigne dans cet ouvrage les personnes nées en France ayant au moins un parent immigré. Cette définition regroupe des personnes ayant deux parents immigrés (ou dont le seul parent connu est immigré), et des personnes ayant un parent immigré et un parent non-immigré. Ces deux catégories sont distinguées dans la mesure du possible dans l'ouvrage.

Les immigrés sont répartis selon leur pays de naissance (défini à partir des frontières actuelles). Les descendants d'immigrés sont répartis selon le pays de naissance de leur(s) parent(s) immigré(s) (celui du père s'il est différent de celui de la mère).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques).

Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être de fait légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

## Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

## 4.1 Participation au marché du travail des immigrés

En 2010, 59 % des immigrés nés hors de l'Union européenne (UE) sont en emploi ou au chômage contre 57 % pour les non-immigrés et 51 % pour les immigrés de l'UE. Ces écarts reflètent essentiellement une surreprésentation des immigrés nés hors UE dans les classes d'âges les plus actives (de 25 à 64 ans). Si les immigrés nés hors UE avaient la même structure par âge que les non-immigrés, leur taux d'activité serait nettement moins élevé (50 %).

Les femmes sont toujours moins actives que les hommes quelle que soit leur ascendance immigrée. Cependant, les écarts de participation au marché du travail entre hommes et femmes sont nettement plus marqués pour les immigrés nés hors UE que pour les non-immigrés (20 points contre 10 points). D'une part, en raison d'un maintien dans l'activité plus fréquent au-delà de 50 ans, les hommes immigrés nés hors UE ont un **taux d'activité** global supérieur à celui des non-immigrés. D'autre part, les femmes nées hors UE sont moins nombreuses à avoir un emploi ou à en chercher un : leur taux d'activité est inférieur de trois points à celui des femmes non immigrées.

Si le taux d'activité des hommes, immigrés ou non, dépend peu de leur situation de famille, ce n'est pas le cas de celui des femmes. Les femmes ayant des enfants, et plus particulièrement de jeunes enfants, sont souvent moins actives que celles qui n'en ont pas encore ou qui n'en ont plus. Parmi les femmes âgées de 30 à 54 ans, les immigrées nées hors de l'UE ont toujours le plus faible taux d'activité, quelle que soit la situation familiale. L'écart entre les taux d'activité des

femmes immigrées nées hors UE et des non-immigrées est maximal pour les mères d'au moins un enfant de moins de 6 ans (35 points).

Le taux d'activité augmente avec le niveau d'étude. Cependant, à niveau d'étude comparable, les immigrés nés hors UE sont relativement moins nombreux à se déclarer en emploi ou au chômage que les non-immigrés. Ainsi, parmi les personnes de 25 à 64 ans ayant au moins un niveau licence, 89 % des non-immigrés sont actifs contre 81 % des immigrés nés hors UE. L'écart entre immigrés nés hors UE et non-immigrés est moins marqué pour les personnes ayant un très faible niveau d'étude. Plus généralement, à âge, situation familiale et niveau d'étude comparables, les femmes immigrées nées hors UE sont nettement moins actives que les femmes non immigrées.

Le taux d'activité des immigrés varie fortement selon leur pays d'origine. Aux âges de pleine activité, entre 25 et 64 ans, les hommes et les femmes venus du Portugal (80 %) et d'Afrique Subsaharienne (79 %) sont les plus actifs. Leur participation au marché du travail atteint ou dépasse celle des non-immigrés (78 %). À l'opposé, les immigrés originaires du Maghreb (66 %), d'Espagne (66 %), d'Italie (61 %) ou de Turquie (58 %) sont les immigrés les moins actifs. Pour les immigrés d'origine turque ou maghrébine, cette différence s'explique par la moindre activité des femmes (resp. 31 % et 50 %) alors que pour les immigrés d'origine espagnole ou italienne, elle s'explique par une surreprésentation des personnes de 50 ans ou plus généralement moins actives. ■

### Définitions

**Taux d'activité** : rapport entre le nombre d'actifs d'une population donnée et l'effectif total de cette population.

### Pour en savoir plus

- « L'insertion professionnelle des immigrés et de leurs descendants en 2010 », *Infos Migrations* n° 31, DSED, janvier 2012.
- « Situation par rapport au marché du travail des 18-50 ans selon l'origine et le sexe », *Documents de travail* n° 168, Ined, octobre 2010.
- « L'activité des immigrés en 2007 », *Insee Première* n° 1212, octobre 2008.

# Participation au marché du travail des immigrés 4.1

## 1. Taux d'activité des 15 ans ou plus selon l'âge et le sexe en 2010

en %

	Immigrés			Non-immigrés	Ensemble
	Ensemble	Nés dans l'UE	Nés hors UE		
<b>Hommes</b>	<b>65</b>	<b>57</b>	<b>69</b>	<b>62</b>	<b>62</b>
<i>dont 15-64 ans</i>	79	79	79	75	75
15-24 ans	44	55	42	43	43
25-39 ans	91	95	90	95	95
40-49 ans	93	95	93	95	95
50-64 ans	65	63	66	61	61
65 ans ou plus	4	2	6	2	2
<b>Femmes</b>	<b>48</b>	<b>47</b>	<b>49</b>	<b>52</b>	<b>52</b>
<i>dont 15-64 ans</i>	58	68	54	67	66
15-24 ans	31	48	27	36	36
25-39 ans	60	71	57	86	83
40-49 ans	74	84	69	88	86
50-64 ans	51	57	47	55	54
65 ans ou plus	2	2	2	1	1
<b>Ensemble</b>	<b>56</b>	<b>51</b>	<b>59</b>	<b>57</b>	<b>57</b>
<i>dont 15-64 ans</i>	68	73	66	71	71

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 ans ou plus, vivant dans un ménage ordinaire en France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010.

## 2. Taux d'activité des femmes âgées de 30 à 54 ans selon la situation familiale

en %

	Immigrées			Non-immigrées	Ensemble
	Ensemble	Nées dans l'UE	Nées hors UE		
En couple sans enfant	73	81	68	88	86
En couple avec enfant(s)	63	76	57	86	83
<i>dont avec enfant(s) de moins de 6 ans</i>	49	60	46	81	76
Seul avec ou sans enfant	78	86	76	88	87
<b>Ensemble</b>	<b>67</b>	<b>79</b>	<b>62</b>	<b>86</b>	<b>84</b>

Champ : France métropolitaine, femmes âgées de 30 à 54 ans qui sont personnes de référence du ménage ou conjointes de la personne de référence du ménage.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010.

## 3. Taux d'activité des immigrés âgés de 25 à 64 ans selon le sexe et le pays de naissance

en %

	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Immigrés</b>	<b>82</b>	<b>61</b>	<b>71</b>
<i>Nés dans l'UE</i>	80	69	74
Espagne	75	57	66
Italie	65	55	61
Portugal	85	75	80
Autres pays de l'UE 27	79	67	72
<i>Nés hors UE</i>	83	57	69
Autres pays d'Europe	84	63	71
Algérie	85	52	68
Maroc	81	48	64
Tunisie	77	49	64
Autres pays d'Afrique	87	73	79
Turquie	81	31	58
Cambodge, Laos, Vietnam	83	70	76
Autres pays d'Asie	82	58	69
Amérique, Océanie	83	71	75
<b>Non-immigrés</b>	<b>83</b>	<b>75</b>	<b>78</b>
<b>Ensemble</b>	<b>83</b>	<b>73</b>	<b>78</b>

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 25 à 64 ans, vivant dans un ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010.

## 4.2 Participation au marché du travail des descendants d'immigrés

En 2010, 9 % des actifs de 15 ans ou plus sont descendants d'un ou de deux parents immigrés. Pour 43 % d'entre eux, le parent immigré est né hors de l'Union européenne à 27 (UE 27). Le **taux d'activité** des descendants d'immigrés (57 %) est proche de celui du reste de la population, immigrée ou non. Les descendants de deux parents immigrés ou issus d'un pays hors UE 27 comptent beaucoup moins de seniors que les ni immigrés ni descendants d'immigrés, si bien qu'à âge comparable, leur taux d'activité est en fait plus faible. Par rapport aux immigrés nés dans un pays hors UE 27, le taux d'activité des descendants d'immigrés de même origine est plus faible chez les hommes, mais plus élevé chez les femmes.

Dans les classes d'âge les plus actives (25-49 ans), la participation au marché du travail des descendantes d'immigrés nés hors UE 27 se situe entre celle de la population sans lien direct à la migration et celle des immigrées. Qu'elles soient immigrées, descendantes d'immigrés ou ni l'une ni l'autre, les femmes sont toujours moins actives que les hommes. Cependant, les écarts de participation au marché du travail entre hommes et femmes sont nettement moins marqués pour les descendants d'immigrés que parmi les immigrés (10 points contre 17 points).

Si le taux d'activité des hommes descendants d'immigrés ou non dépend peu de leur situation de famille, ce n'est pas le cas de celui des femmes. Les femmes ayant des enfants, et plus particulièrement de jeunes enfants, sont souvent moins actives que celles qui n'en ont pas encore ou qui n'en ont plus. Parmi les femmes âgées de 30 à 54 ans en couple avec des enfants, les descendantes

d'immigrés nés hors de l'UE 27 ont un taux d'activité bien inférieur à celui des ni immigrées ni descendantes d'immigrés (74 % contre 86 %), mais bien supérieur au taux des femmes immigrées de même origine (57 %).

Le taux d'activité augmente avec le niveau d'étude. Cependant, les descendants d'immigrés nés hors UE 27 ont toujours des taux d'activité plus faibles que les ni immigrés ni descendants d'immigrés, à niveau de diplôme et situation comparable (âge, sexe, et type de ménage). Les disparités entre ces deux groupes sont plus grandes au niveau inférieur au baccalauréat.

Les taux d'activité des descendants d'immigrés varient fortement selon le pays d'origine de leurs parents, mais restent dans tous les cas supérieurs à celui des immigrés. Quatre zones se distinguent avec des taux d'activité 10 points au-dessus de la moyenne nationale. Le taux d'activité s'approche de 90 % pour les descendants d'immigrés du Portugal, d'Afrique hors Maghreb et d'Asie du Sud-est (Cambodge, Laos, Vietnam), qui, comme les immigrés de même origine, sont parmi les plus présents sur le marché du travail. C'est également le cas des descendants d'immigrés de Tunisie, dont le taux d'activité (88 %) est de 24 points supérieurs à celui des immigrés de même origine, avec même un taux des femmes supérieur de 33 points à celui des immigrées. À l'inverse, les descendants d'immigrés des pays de l'UE 27 autres que l'Espagne, le Portugal et l'Italie ont des taux d'activité nettement en dessous de l'ensemble de la population aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Le taux d'activité des femmes atteint son plus faible niveau chez les descendantes d'immigrés de Turquie (59 %). ■

### Définitions

**Taux d'activité** : rapport entre le nombre d'actifs d'une population donnée et l'effectif total de cette population.

### Pour en savoir plus

- « L'insertion professionnelle des immigrés et de leurs descendants en 2010 », *Infos Migrations* n° 31, DSED, janvier 2012.
- Voir *fiche 4.1*.

# Participation au marché du travail des descendants d'immigrés 4.2

## 1. Taux d'activité des 15 ans ou plus selon l'âge et le sexe en 2010

en %

	Descendants d'immigrés					Immigrés	Ni immigrés ni descendants d'immigrés
	Ensemble	de deux parents immigrés	d'un parent immigré	UE 27	Hors UE 27		
<b>Hommes</b>	<b>60</b>	<b>63</b>	<b>58</b>	<b>59</b>	<b>63</b>	<b>65</b>	<b>62</b>
<i>dont : 15 à 64 ans</i>	<i>70</i>	<i>72</i>	<i>68</i>	<i>74</i>	<i>66</i>	<i>79</i>	<i>75</i>
15-24 ans	39	39	38	42	37	44	44
25-39 ans	93	93	93	94	92	91	95
40-49 ans	92	91	93	95	88	93	95
50 ans et plus	35	30	38	34	45	40	36
<b>Femmes</b>	<b>50</b>	<b>52</b>	<b>49</b>	<b>49</b>	<b>52</b>	<b>48</b>	<b>52</b>
<i>dont : 15 à 64 ans</i>	<i>61</i>	<i>62</i>	<i>59</i>	<i>66</i>	<i>55</i>	<i>58</i>	<i>68</i>
15-24 ans	31	32	32	36	29	31	37
25-39 ans	80	78	78	86	75	60	87
40-49 ans	85	85	85	87	80	74	88
50 ans et plus	27	24	24	26	34	31	29
<b>Ensemble</b>	<b>57</b>	<b>57</b>	<b>54</b>	<b>54</b>	<b>57</b>	<b>56</b>	<b>57</b>
<i>dont 15 à 64 ans</i>	<i>70</i>	<i>67</i>	<i>64</i>	<i>70</i>	<i>61</i>	<i>68</i>	<i>71</i>

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 ans ou plus, vivant dans un ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010.

## 2. Taux d'activité des femmes âgées de 30 à 54 ans selon la situation de famille en 2010

en %

	Descendantes d'immigrés					Immigrés	Ni immigrés ni descendantes d'immigrés
	Ensemble	de deux parents immigrés	d'un parent immigré	UE 27	Hors UE 27		
En couple sans enfant	87	91	85	88	86	73	88
En couple avec enfant(s)	82	80	85	87	74	63	86
<i>dont : avec enfant(s) de moins de 6 ans</i>	<i>77</i>	<i>86</i>	<i>89</i>	<i>82</i>	<i>71</i>	<i>49</i>	<i>81</i>
Seul avec ou sans enfant	84	86	82	84	83	78	88
<b>Ensemble</b>	<b>83</b>	<b>83</b>	<b>84</b>	<b>86</b>	<b>78</b>	<b>67</b>	<b>87</b>

Champ : France métropolitaine, femmes âgées de 30 à 54 ans qui sont personnes de référence du ménage ou conjointes de la personne de référence du ménage.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010.

## 3. Taux d'activité des descendants d'immigrés selon le sexe et le pays de naissance des parents

en %

	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Descendants d'immigrés</b>	<b>84</b>	<b>73</b>	<b>78</b>
<b>Nés dans l'UE 27</b>	<b>80</b>	<b>72</b>	<b>76</b>
Espagne	85	72	78
Italie	79	73	76
Portugal	94	84	89
Autres pays de l'UE 27	69	63	66
<b>Nés hors UE 27</b>	<b>89</b>	<b>74</b>	<b>81</b>
Autres pays d'Europe	81	67	75
Algérie	87	72	79
Maroc	94	72	83
Tunisie	92	81	88
Autres pays d'Afrique	90	83	87
Turquie	n.s.	59	68
Cambodge, Laos, Vietnam	n.s.	n.s.	89
Autres pays d'Asie	n.s.	n.s.	86
Amérique et Océanie	n.s.	n.s.	78
<b>Ni immigrés ni descendants d'immigrés</b>	<b>82</b>	<b>75</b>	<b>78</b>
<b>Ensemble</b>	<b>83</b>	<b>73</b>	<b>78</b>

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 25 à 64 ans, vivant dans un ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010.

## 4.3 Taux de chômage des immigrés

En 2010, le **taux de chômage** des **actifs** immigrés âgés de 15 ans ou plus s'élève à 16 % contre 9 % pour les non-immigrés. La situation des immigrés est cependant très différente selon leur pays de naissance : le chômage touche 20 % de ceux nés hors Union européenne (UE) contre 8 % des ressortissants de l'UE.

Quel que soit le pays de naissance, les femmes immigrées accèdent moins facilement à un emploi que leurs homologues masculins. En 2010, le taux de chômage des immigrées nées hors UE atteint 22 % contre 18 % pour les hommes.

Pour l'ensemble des actifs, immigrés ou non, plus la catégorie socioprofessionnelle est élevée, moins le risque d'être au chômage est fort. Cependant, la moindre qualification des emplois occupés par les immigrés nés hors UE ne suffit pas à expliquer les écarts de taux de chômage. Parmi les actifs âgés de 25 à 64 ans, à catégorie socioprofessionnelle comparable, les immigrés nés hors UE sont plus touchés par le chômage. Au sein des professions intermédiaires, ils ont un taux de chômage quatre fois supérieur à celui des non-immigrés. Parmi les catégories socioprofessionnelles les moins qualifiées, les inégalités face au chômage sont moindres : pour les ouvriers non qualifiés, le taux de chômage des immigrés nés hors UE est 1,5 fois supérieur à celui des non-immigrés.

Le plus faible niveau d'études des immigrés nés hors UE ne suffit pas à expliquer leur plus forte exposition au chômage : à âge de fin d'étude donné, ils demeurent plus souvent au chômage que les autres. Parmi les actifs âgés de 25 à 64 ans possédant un niveau d'étude inférieur ou égal au certificat d'étude primaire, 13 % des non-immigrés sont au chômage contre 23 % des immigrés nés hors UE. Au niveau licence ou plus, le chômage concerne 5 % des non-immigrés et 12 % des immigrés nés hors UE.

Les jeunes, globalement plus touchés par le chômage que leurs aînés, connaissent encore plus de difficulté à accéder à l'emploi quand ils sont immigrés nés hors UE. Parmi les actifs, 35 % des immigrés de 15 à 24 ans nés hors UE sont sans emploi, contre 22 % des non-immigrés.

Au sein de la population immigrée, âgée de 25 à 64 ans, le chômage touche moins ceux qui ont acquis la nationalité française (13 % contre 17 %). Ces derniers résident en moyenne depuis plus longtemps en France. Une meilleure connaissance de la société et la constitution d'un réseau facilitent leur accès au marché du travail. De plus, ils peuvent prétendre à un certain nombre d'emplois publics soumis à condition de nationalité.

Le risque d'être au chômage pour les immigrés varie selon leur pays d'origine. Le taux de chômage des immigrés de 25-64 ans de l'UE (7 %) est faible comparativement à ceux originaires de Turquie (25 %), du Maghreb (22 %) ou de l'Afrique hors Maghreb (19 %). Les immigrés originaires du Portugal ont un taux de chômage inférieur à celui observé pour les non-immigrés.

Pour les immigrés, l'écart entre les taux de chômage des hommes et des femmes varie selon l'origine géographique. Les femmes originaires de Turquie ont un taux de chômage deux fois plus important que leurs homologues masculins, alors que pour les immigrés originaires d'Afrique subsaharienne le taux de chômage ne varie pas selon le sexe.

Les écarts de taux de chômage selon les pays d'origine ne reposent pas uniquement sur les différences de nationalité, de structure par sexe ou de niveau de qualification. Les actifs venus de Turquie sont plus souvent naturalisés français et plus diplômés que ceux originaires du Portugal. Pour autant, leur taux de chômage est cinq fois plus important que celui des immigrés d'origine portugaise. ■

### Définitions

**Taux de chômage (au sens du BIT)** : rapport entre la population au chômage au sens du BIT (c'est-à-dire personne sans emploi, disponible et à la recherche d'un emploi ou qui en a trouvé un qui commencera ultérieurement) et la population active.

**Population active** : elle regroupe les personnes en emploi et les personnes au chômage.

### Pour en savoir plus

- « L'insertion professionnelle des immigrés et de leurs descendants en 2010 », *Infos Migrations* n° 31, DSED, janvier 2012.
- « L'activité des immigrés en 2007 », *Insee Première* n° 1212, octobre 2008.

## Taux de chômage des immigrés 4.3

### 1. Taux de chômage des personnes âgées de 15 ans ou plus selon l'âge, le sexe et l'origine en 2010

en %

	Immigrés			Non-immigrés	Ensemble
	Ensemble	Nés dans l'UE	Nés hors UE		
<b>Hommes</b>	<b>15</b>	<b>6</b>	<b>18</b>	<b>8</b>	<b>9</b>
15-24 ans	31	n.s.	35	22	22
25-39 ans	16	8	18	8	9
40-49 ans	13	6	17	5	6
50 ans et plus	12	4	16	5	6
Effectifs, en milliers	1 460	440	1 030	13 370	14 840
<b>Femmes</b>	<b>17</b>	<b>9</b>	<b>22</b>	<b>9</b>	<b>10</b>
15-24 ans	35	n.s.	38	23	24
25-39 ans	22	12	25	9	10
40-49 ans	15	8	19	7	7
50 ans et plus	12	7	15	6	7
Effectifs, en milliers	1 190	420	770	12 320	13 510
<b>Ensemble</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>20</b>	<b>9</b>	<b>9</b>

Champ : France métropolitaine, actifs âgés de 15 ans ou plus, vivant dans un ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010.

### 2. Taux de chômage des actifs âgés de 25 à 64 ans selon l'origine et la catégorie socioprofessionnelle en 2010

en %

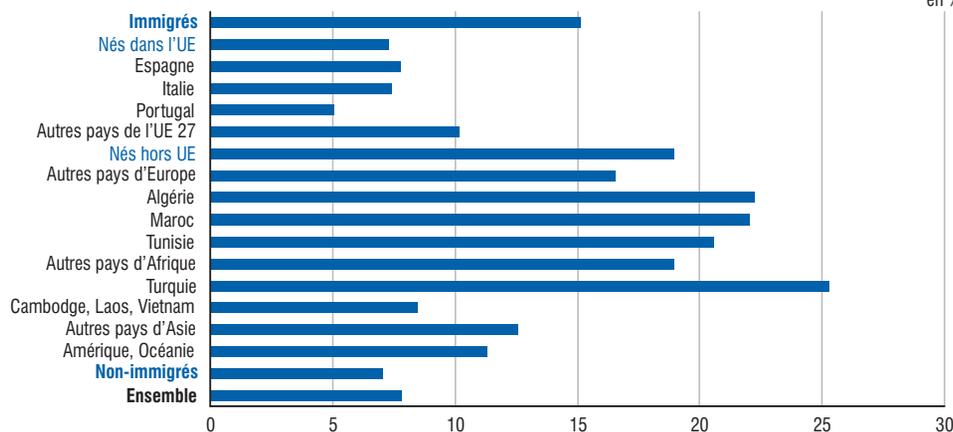
	Immigrés			Non-immigrés	Ensemble
	Ensemble	Nés dans l'UE	Nés hors UE		
Cadres	7	5	8	4	4
Professions intermédiaires	12	7	16	4	5
Employés	14	8	17	8	9
<i>dont employés des services</i>					
<i>directs aux particuliers</i>	13	6	17	9	10
Ouvriers	18	8	22	12	13
ouvriers qualifiés	14	6	17	9	9
ouvriers non qualifiés	23	12	28	18	19
<b>Ensemble</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>19</b>	<b>7</b>	<b>8</b>

Champ : France métropolitaine, actifs âgés de 25 à 64 ans et vivant dans un ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010.

### 3. Taux de chômage des actifs immigrés âgés de 25 à 64 ans selon le pays d'origine

en %



Champ : France métropolitaine, actifs âgés de 25 à 64 ans, vivant dans un ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010.

## 4.4 Taux de chômage des descendants d'immigrés

En 2010, en France métropolitaine, le taux de chômage des actifs descendants d'immigrés s'élève à 15 % contre 8 % pour les ni immigrés ni descendants d'immigrés. Il est plus élevé parmi les descendants de deux parents immigrés que d'un parent seul immigré (18 % contre 13 %).

Le taux de chômage varie fortement selon l'origine du ou des parents immigrés : de 24 % pour les personnes nées en France dont les parents sont nés dans un pays hors Union européenne à 27 (UE) à 9 % pour ceux nés d'une ascendance immigrée née dans un pays de l'UE. Les descendants d'immigrés originaires du Maghreb sont ceux qui rencontrent le plus de difficultés sur le marché du travail. De tels écarts de taux de chômage sont observés depuis plusieurs années. Ils ne s'expliquent qu'en partie par la surreprésentation des descendants d'immigrés hors UE dans les catégories d'actifs généralement les plus touchées par le chômage (jeunes, moins qualifiés, etc.).

À âge donné, le taux de chômage des descendants d'immigrés nés hors UE reste supérieur à celui des actifs ni immigrés ni descendants. C'est entre 15 et 24 ans que le chômage est le plus fort : 44 % des hommes actifs ayant au moins un parent immigré né hors UE sont au chômage, contre 19 % des jeunes hommes ni immigrés ni descendants d'immigrés. L'écart est plus faible parmi les femmes (34 % contre 22 % à ces âges).

Si l'on compare les taux de chômage par catégorie socioprofessionnelle, les descendants d'immigrés de l'UE âgés de 25 à 64 ans sont proches de leurs homologues sans ascendance migratoire directe, au contraire des descendants d'immigrés hors UE qui sont deux à trois fois plus souvent au chômage selon les catégories. Au sein des ouvriers et des employés, les descendants d'immigrés hors UE connaissent plus de difficultés à accéder à l'emploi que les immigrés. L'écart est maximal pour les ouvriers non qualifiés : 40 % contre 23 % (28 % pour les immigrés nés hors UE).

Quel que soit le niveau de diplôme, le taux de chômage des descendants d'immigrés nés hors UE est environ le triple de celui des actifs ni immigrés ni descendants d'immigrés, soit le

même rapport que celui observé tous diplômes confondus. Ces différences de taux de chômage entre les descendants d'immigrés nés hors UE et les actifs ni immigrés ni descendants d'immigrés restent fortes même à âge et niveau de diplôme comparables. Ainsi, parmi les actifs âgés de 15 à 24 ans ayant un niveau d'étude inférieur au brevet des collèges, 64 % des hommes descendants d'immigrés hors UE sont sans emploi, contre 33 % pour les ni immigrés ni descendants d'immigrés. Même en tenant compte de caractéristiques sociodémographiques supplémentaires, les écarts de taux de chômage restent marqués.

Le taux de chômage des hommes descendants d'immigrés nés hors UE est généralement supérieur à celui des femmes, alors que c'est plutôt l'inverse pour les autres descendants d'immigrés. En particulier, le taux de chômage des hommes ayant au moins un parent né en Afrique hors Maghreb est 1,7 fois plus élevé que celui des femmes (32 % contre 19 % des 15-64 ans).

Pour les hommes, le taux de chômage des descendants d'immigrés est supérieur à celui des hommes immigrés de même origine, à l'exception de ceux dont les parents sont originaires des pays européens hors UE. Pour les autres descendants d'immigrés nés hors UE, c'est l'âge qui explique cet écart : ils sont plus jeunes que les immigrés de même origine et donc plus présents dans les catégories d'âge où le chômage est important. En revanche, pour ceux qui ont une ascendance née dans l'UE, la situation des hommes descendants d'immigrés reste plus défavorable que celle des immigrés de même origine à âge, diplôme et région de résidence comparables.

Parmi les femmes, les écarts de taux de chômage entre immigrées et descendantes d'immigrées de même origine sont moins élevés que parmi les hommes.

Il reste que la comparaison des taux de chômage entre immigrés et descendants d'immigrés fait intervenir bien d'autres facteurs que l'origine : les caractéristiques individuelles (âge, diplôme...) mais aussi les emplois occupés (secteur d'activité, qualification) doivent être pris en compte. ■

### Pour en savoir plus

- « Le chômage des jeunes descendants d'immigrés », *Infos Migrations* n° 23, DSED, mai 2011.
- « L'insertion professionnelle des immigrés et de leurs descendants en 2010 », *Infos Migrations* n° 31, DSED, janvier 2012.

# Taux de chômage des descendants d'immigrés 4.4

## 1. Taux de chômage des personnes âgées de 15 ans ou plus selon l'âge et le sexe en 2010

en %

	Descendants d'immigrés					Immigrés	Ni immigrés ni descendants d'immigrés
	Ensemble	de deux parents immigrés	d'un parent immigré	UE 27	Hors UE 27		
<b>Hommes</b>	<b>16</b>	<b>19</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>25</b>	<b>15</b>	<b>8</b>
15-24 ans	36	44	29	21	44	31	19
25-39 ans	15	16	13	9	21	16	8
40-49 ans	9	11	7	4	18	13	5
50 ans et plus	6	7	6	6	8	12	5
Effectifs (en milliers)	1 320	650	670	730	590	1 460	12 050
<b>Femmes</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>22</b>	<b>17</b>	<b>8</b>
15-24 ans	31	31	31	25	34	35	22
25-39 ans	15	16	14	10	19	22	8
40-49 ans	11	13	9	8	19	15	6
50 ans et plus	8	9	7	7	10	12	6
Effectifs (en milliers)	1 140	570	570	670	490	1 190	11 180
<b>Ensemble</b>	<b>15</b>	<b>18</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>24</b>	<b>16</b>	<b>8</b>

Champ : France métropolitaine, actifs âgés de 15 ans ou plus, vivant dans un ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010.

## 2. Taux de chômage des actifs âgés de 25 à 64 ans selon l'origine et la catégorie socioprofessionnelle en 2010

en %

	Descendants d'immigrés					Immigrés	Ni immigrés ni descendants d'immigrés
	Ensemble	de deux parents immigrés	d'un parent immigré	UE 27	Hors UE 27		
Cadres	6	5	7	5	7	7	4
Professions intermédiaires	6	7	5	5	9	12	4
Employés	13	14	11	9	18	14	8
<i>dont employés des services directs aux particuliers</i>	<i>12</i>	<i>14</i>	<i>11</i>	<i>10</i>	<i>17</i>	<i>13</i>	<i>9</i>
Ouvriers	19	21	16	11	29	18	11
Ouvriers qualifiés	13	16	11	9	22	14	8
Ouvriers non qualifiés	29	31	28	19	40	23	17
<b>Ensemble</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>19</b>	<b>15</b>	<b>7</b>

Champ : France métropolitaine, actifs âgés de 25 à 64 ans, vivant dans un ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010.

## 3. Taux de chômage des actifs descendants d'immigrés âgés de 15 à 64 ans selon le sexe et le pays d'origine des parents

en %

	Ensemble	Hommes	Femmes
<b>Descendants d'immigrés</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>10</b>
<b>Nés dans l'UE 27</b>	<b>23</b>	<b>21</b>	<b>25</b>
15 - 24 ans	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>9</b>
25 - 64 ans	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
Espagne	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>10</b>
Italie	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>12</b>
Portugal	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>8</b>
Autres pays de l'UE 27	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>22</b>
<b>Nés hors UE 27</b>	<b>40</b>	<b>44</b>	<b>34</b>
15 - 24 ans	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>18</b>
25 - 64 ans	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>14</b>
Autres pays d'Europe	<b>25</b>	<b>27</b>	<b>23</b>
Algérie	<b>28</b>	<b>28</b>	<b>28</b>
Maroc	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>25</b>
Tunisie	<b>26</b>	<b>32</b>	<b>19</b>
Autres pays d'Afrique	<b>24</b>	<b>21</b>	<b>27</b>
Turquie	<b>16</b>	<b>19</b>	<b>12</b>
Cambodge, Laos, Vietnam	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>10</b>
Autres pays	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>8</b>
<b>Ni immigrés, ni descendants d'immigrés</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>22</b>
15 - 24 ans	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>7</b>
25 - 64 ans			

Champ : France métropolitaine, actifs âgés de 15 à 64 ans, vivant dans un ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010.

## 4.5 Activité par zone d'emploi

En moyenne, sur la période 2006-2010, la part des immigrés dans la population active âgée de 25 à 64 ans vivant en France métropolitaine s'élève à 9,3 %. Les deux tiers de ces actifs immigrés sont originaires d'un pays hors Union européenne à 27 (UE 27).

Du fait de la présence plus importante des immigrés dans les zones frontalières et les régions urbanisées ou industrielles, la part des immigrés dans la population active est supérieure à la moyenne nationale en Île-de-France (où un actif sur cinq est immigré), dans les régions du Sud-Est (Provence - Alpes - Côte d'Azur ou Paca, Languedoc-Roussillon, Corse) et en Alsace, où elle se situe entre 10 % et 20 % en moyenne. Les **zones d'emploi** où la proportion d'actifs immigrés est la plus élevée, dépassant 20 %, se situent en région parisienne (Marne-la-Vallée, Orly, Mantes-la-Jolie, Paris, Roissy-Sud, Évry, Montreuil-Fault-Yonne), en Paca (Menton-Vallée de la Roya) et en Corse (Porto-Vecchio, Calvi-L'Île-Rousse). À l'inverse, les immigrés sont sous-représentés dans les régions de l'Ouest (Haute-Normandie, Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes), dans le Nord - Pas-de-Calais et en Auvergne, où ils forment moins de 5 % de la population active.

La proportion d'actifs immigrés hors UE 27 est particulièrement élevée (supérieure à la moyenne nationale de 6,3 %) en Île-de-France (où 14,0 % des actifs sont dans ce cas), Picardie, Corse et Paca. Parmi les dix premières zones d'emploi où cette proportion est la plus forte, sept se situent en région parisienne.

La proportion d'actifs immigrés européens dépasse la moyenne nationale (3 %) dans huit régions : en Corse (où 8 % des actifs sont des immigrés de l'UE 27), Île-de-France (5 %), Alsace, Paca, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Aquitaine et Rhône-Alpes. Parmi les dix premières zones d'emploi où la part de ces immigrés dans la population active est la plus forte, une seule (Mantes-la-Jolie) se situe en région parisienne.

Parmi les 25-64 ans, les descendants d'immigrés représentent 8 % de la population active française, et sont pour 36 % d'entre eux descendants d'immigrés nés hors UE 27. La répartition géographique des descendants d'immigrés dans la population active s'écarte de celle des immigrés. Davantage que les immigrés, les descendants d'immigrés sont surreprésentés dans la population active de l'est et du sud de la France et sous-représentés dans l'Ouest. Ceci s'explique en partie par la part plus forte des origines européennes chez les descendants que chez les immigrés. La population des actifs descendants d'immigrés est en effet majoritairement issue des anciens flux migratoires européens, notamment du Portugal, d'Italie et d'Espagne. Or les descendants originaires d'Europe sont nettement surreprésentés dans les régions frontalières et urbanisées de l'est et du sud de la France. En effet, ces derniers sont installés majoritairement dans les régions proches des pays d'origine de leurs parents. ■

### Définitions

**Zone d'emploi** : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006. Il y a 321 zones d'emploi en France métropolitaine.

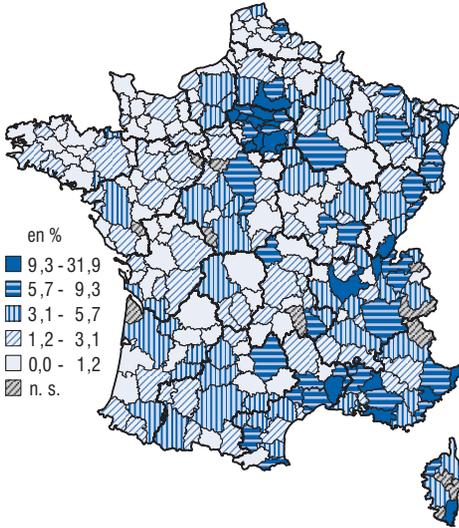
### Pour en savoir plus

- « L'insertion professionnelle des immigrés et de leurs descendants en 2009 », *Infos migrations* n° 18, DSED, janvier 2011.
- « Être né en France d'un parent immigré », *Insee Première* n° 1287, Insee, mars 2010.
- « Les immigrés en France : une situation qui évolue », *Insee Première* n° 1042, septembre 2005.

# Activité par zone d'emploi 4.5

## Part des immigrés et des descendants d'immigrés dans la population active

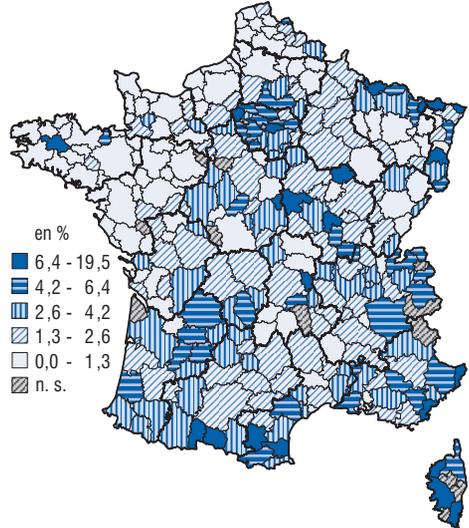
### Immigrés hors UE 27



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 25 à 64 ans actives vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2006 à 2010.

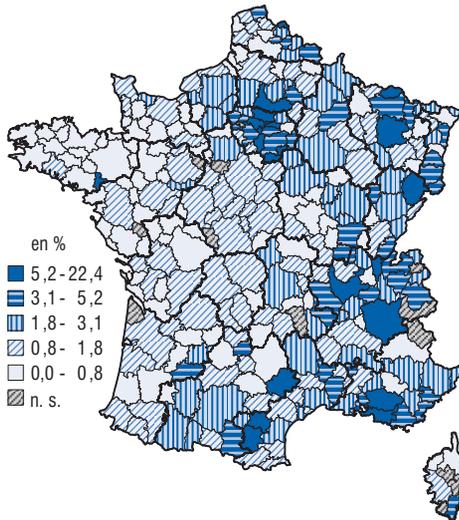
### Immigrés UE 27



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 25 à 64 ans actives vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2006 à 2010.

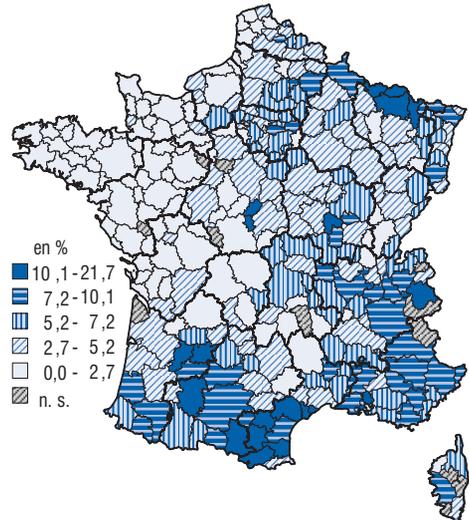
### Descendants d'immigrés hors UE 27



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 25 à 64 ans actives vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2006 à 2010.

### Descendants d'immigrés UE 27



Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 25 à 64 ans actives vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2006 à 2010.

## 4.6 Recherche d'emploi

Les immigrés restent plus longtemps au **chômage** que les personnes qui ne sont ni immigrées ni descendantes d'immigrés. En 2010, 46 % des chômeurs immigrés connaissent un **chômage de longue durée**, contre 39 % des ni immigrés ni descendants d'immigrés et 41 % des descendants d'immigrés. Cet écart entre les immigrés et le reste de la population tient en partie à l'âge moyen plus élevé des chômeurs immigrés, l'ancienneté du chômage s'accroissant avec l'âge. Pour autant, à âge donné, la part des chômeurs de longue durée parmi les chômeurs immigrés et descendants d'immigrés reste supérieure à celle des chômeurs ni immigrés ni descendants d'immigrés. L'écart est maximal parmi les 15-24 ans, qui comptent les jeunes actifs sortis du système scolaire avec un faible niveau de qualification : à ces âges là, parmi les chômeurs, 40 % des immigrés, 37 % des descendants d'immigrés sont chômeurs de longue durée, contre 27 % pour les autres.

En 2010, les immigrés au chômage le sont en moyenne depuis 15 mois et même 16 mois pour ceux nés hors de l'Union européenne à 27 (UE27) contre 13 mois pour les ni immigrés ni descendants d'immigrés. À l'inverse, l'ancienneté au chômage des descendants d'immigrés est proche de celle des ni immigrés ni descendants d'immigrés.

La prégnance du chômage de longue durée parmi les chômeurs immigrés est la même pour les hommes et les femmes. Ce n'est pas le cas pour les autres populations, où la proportion de chômeurs de longue durée est

plus forte chez les hommes. L'écart est maximal pour les descendants d'immigrés dont les parents sont nés hors de l'UE27 (47 % pour les hommes contre 37 % pour les femmes). Le taux de chômeurs de longue durée progresse avec l'âge et concerne plus particulièrement les aînés, quelle que soit l'origine : 54 % des chômeurs de 50 ans et plus le sont depuis au moins un an contre 30 % des 15-24 ans.

Qu'il soit immigré, descendant d'immigrés ou ni l'un ni l'autre, les circonstances conduisant un chômeur à se retrouver sans emploi ne diffèrent guère. La fin d'un emploi temporaire en premier lieu, et le licenciement dans une moindre mesure, constituent les raisons principales d'entrée au chômage. Comme une partie d'entre eux a déjà terminé ses études avant la migration, les immigrés sont moins fréquemment touchés par un « chômage d'insertion » lié à la fin des études.

Enfin, plus de 95 % des chômeurs ont entrepris au moins une démarche pour trouver un emploi et, quelle que soit l'origine, les démarches entreprises par les chômeurs pour trouver un emploi sont similaires. La lecture d'annonces et la prise de contact avec Pôle Emploi ou un autre organisme public constituent les deux principaux moyens de recherche d'un emploi. Toutefois, on peut noter que les descendants d'immigrés des pays hors UE prennent plus souvent contact avec une agence d'intérim que l'ensemble des chômeurs et que les chômeurs immigrés tentent moins souvent leur chance aux concours de recrutement. ■

### Définitions

**Chômeur (au sens du BIT)** : personne sans emploi, disponible et à la recherche d'un emploi. Cette définition inclut les personnes actuellement sans emploi, mais qui en ont trouvé un qui commencera ultérieurement.

**Chômage de longue durée** : période de chômage ininterrompue d'au moins 12 mois.

### Pour en savoir plus

- « L'insertion professionnelle des immigrés et de leurs descendants en 2010 », *Infos Migrations* n° 31, DSED, janvier 2012.
- « L'activité des immigrés en 2007 », *Insee Première* n° 1212, octobre 2008.

## 1. Part des chômeurs de longue durée en 2010 selon le sexe et l'âge

en %

	Immigrés		Descendants d'immigrés		Ni immigrés ni descendants d'immigrés	Ensemble
	Ensemble	dont nés hors UE27	Ensemble	dont hors UE27		
<b>Âge</b>						
15-24 ans	40	38	37	39	27	30
25-39 ans	41	42	39	42	35	37
40-49 ans	53	55	53	56	45	47
50 ans et plus	56	59	50	43	53	54
<b>Sexe</b>						
Hommes	46	48	44	47	40	42
Femmes	47	49	37	37	37	39
<b>Ensemble</b>	<b>46</b>	<b>48</b>	<b>41</b>	<b>42</b>	<b>39</b>	<b>40</b>

Champ : France métropolitaine, chômeurs vivant en ménage ordinaire.

Note : 3 % des chômeurs n'ont pas renseigné l'ancienneté de leur chômage. Ils sont exclus du calcul.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010.

## 2. Ancienneté moyenne du chômage en 2010 selon le sexe et l'âge

en mois

	Immigrés		Descendants d'immigrés		Ni immigrés ni descendants d'immigrés	Ensemble
	Ensemble	dont nés hors UE27	Ensemble	dont hors UE27		
<b>Âge</b>						
15-24 ans	11	11	11	11	8	9
25-39 ans	12	13	13	13	11	12
40-49 ans	18	18	17	18	16	16
50 ans et plus	21	23	19	n.s.	19	20
<b>Sexe</b>						
Hommes	15	15	14	14	13	13
Femmes	16	17	12	14	13	14
<b>Ensemble</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>13</b>

Champ : France métropolitaine, chômeurs vivant en ménage ordinaire.

Note : 3 % des chômeurs n'ont pas renseigné l'ancienneté de leur chômage. Ils sont exclus du calcul.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010.

## 3. Démarches entreprises au cours du dernier mois pour trouver un emploi

en %

	Immigrés			Descendants d'immigrés			Ni immigrés ni descendants d'immigrés	Ensemble
	Ensemble	Nés dans l'UE27	Nés hors UE27	Ensemble	UE27	hors UE27		
<b>Avoir effectué une démarche depuis moins d'un mois</b>	<b>97</b>	<b>92</b>	<b>98</b>	<b>97</b>	<b>95</b>	<b>98</b>	<b>92</b>	<b>95</b>
<b>Type de démarche<sup>1</sup></b>								
Lecture d'annonces	86	85	84	89	88	89	88	86
Relations personnelles et professionnelles	62	65	67	66	61	68	60	62
Démarche auprès d'un organisme public	71	67	72	71	72	71	71	70
Démarche directe auprès d'un employeur	60	64	59	65	62	65	65	63
Réponse à une offre d'emploi	48	50	46	51	51	51	49	48
Démarche auprès d'une agence de travail temporaire	32	30	35	40	31	43	30	32
A passé une annonce	18	16	18	17	17	16	15	15
Concours de recrutement	14	14	14	20	20	19	20	19
Disposition pour mise à son compte	4	4	4	4	6	2	4	3

1. Seules les personnes ayant entrepris au moins une démarche depuis moins d'un mois sont prises en compte.

Champ : France métropolitaine, chômeurs vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010.

## 4.7 Professions et catégories sociales

Globalement, les immigrés ont des emplois moins qualifiés que les autres personnes en emploi. Les descendants d'immigrés, et plus particulièrement ceux dont les parents sont nés dans l'UE, accèdent plus souvent aux professions intermédiaires que les immigrés, ce qui rapproche leur structure de celle des ni immigrés, ni descendants d'immigrés.

Parmi les hommes en emploi en 2010, en France métropolitaine, 44 % des immigrés sont ouvriers contre 34 % des descendants d'immigrés et 32 % des ni immigrés ni descendants d'immigrés. 30% des immigrés sont ouvriers qualifiés, un peu plus lorsqu'ils sont nés dans l'Union européenne à 27 (UE 27). Pour 16 % des immigrés nés hors UE, leur emploi correspond à un poste d'ouvrier non qualifié, soit 5 points de plus que ceux nés dans UE et 7 points de plus que les non-immigrés. Les quatre **familles professionnelles** où les immigrés sont les plus présents recouvrent des postes d'ouvriers qualifiés et non-qualifiés du textile et du cuir, du bâtiment ou des travaux publics.

Les hommes immigrés nés hors UE sont plus nombreux à être artisans (notamment maçons ou chauffeurs de taxi) ou commerçants (dans la restauration). Seuls 15 % des hommes immigrés (UE et hors UE) ainsi que 14 % des descendants d'immigrés sont cadres contre 20 % des ni immigrés ni descendants d'immigrés.

Parmi les femmes ayant un emploi, 55 % des immigrées sont employées. 30 % d'entre elles travaillent dans les services aux particuliers comme employée de maison ou dans l'hôtellerie-restauration : c'est le cas de 12 % des autres femmes qui ont un emploi.

Le plus faible niveau d'étude des immigrés nés hors UE ne suffit pas à expliquer leur position sociale. En effet, à niveau d'étude comparable, les immigrés nés hors UE sont moins souvent cadres ou professions intermédiaires que les autres. Parmi les personnes

ayant au moins un niveau licence, 48 % des immigrés nés hors UE sont cadres contre 58 % des non-immigrés.

La répartition des personnes en emploi selon la catégorie socioprofessionnelle varie selon le pays d'origine. Les immigrés d'origine turque sont beaucoup moins représentés parmi les cadres et les professions intermédiaires. En outre, ils sont beaucoup plus souvent ouvriers mais moins employés que l'ensemble des immigrés, que ce soit chez les hommes ou chez les femmes. Les immigrés venus du Maghreb, du Portugal sont aussi moins souvent cadres que les immigrés dans leur ensemble, mais dans une moindre mesure. Les hommes venus de ces pays sont très fortement représentés chez les ouvriers, le plus souvent qualifiés chez les immigrés du Portugal (deux tiers contre la moitié de ceux du Maghreb). Les femmes immigrées originaires du Portugal exercent quant à elle souvent des métiers de services aux particuliers (43 % contre 30 % pour l'ensemble des immigrées). Hommes ou femmes, les immigrés venus d'Afrique hors Maghreb sont plus souvent employés (41 %) que l'ensemble des immigrés en emploi (31 %). Les immigrés venus d'Europe, à l'exception du Portugal, sont davantage cadres ou exercent plus fréquemment une profession intermédiaire.

Au cours de la période récente, la part des emplois de cadres, de professions intermédiaires et d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprises a progressé au détriment des emplois d'ouvriers. Le recul des emplois d'ouvriers, qui concerne presque exclusivement les emplois non qualifiés, a été plus marquée chez les immigrés nés hors UE. La part des employés est en léger recul pour les ni immigrés ni descendants d'immigrés alors qu'elle augmente pour les immigrés nés hors UE. Cette progression est importante pour les femmes et se concentre dans les services aux particuliers. ■

### Définitions

**Familles professionnelles** : nomenclature de métiers en 87 postes, qui se regroupent en 23 domaines professionnels et se détaillent en 226 métiers. Les familles regroupent des professions ayant des contextes et compétences communes et entre lesquelles existe une mobilité professionnelle.

### Pour en savoir plus

- « L'activité des immigrés en 2007 », *Insee Première* n° 1212, octobre 2008.
- « Métiers des descendants d'immigrés et de leurs pères : des héritages socioprofessionnels différents selon les origines géographiques ? », *Documents de Travail* n° 168, Ined, octobre 2010.
- « L'emploi et les métiers des immigrés », *Documents de travail* n° 6, CAS, mars 2012.

## 1. Catégorie socioprofessionnelle selon l'origine et le sexe en 2010

en %

	Agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise <sup>1</sup>	Cadre, profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	dont employé des services aux particuliers	Ouvrier		Ensemble
						Qualifié	Ouvrier Non qualifié <sup>2</sup>	
<b>Immigrés</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>31</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>100</b>
Hommes	14	15	14	13	4	30	14	100
Femmes	5	11	14	55	30	3	12	100
<b>Nés dans l'UE 27</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>29</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>100</b>
Espagne	13	18	15	27	12	21	6	100
Italie	16	17	20	24	10	19	4	100
Portugal	11	3	13	36	22	24	13	100
Autres pays de l'UE 27	13	28	22	23	11	10	5	100
<b>Nés hors UE 27</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>32</b>	<b>15</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	<b>100</b>
Autres pays d'Europe	5	22	19	29	13	18	7	100
Algérie	7	10	12	37	14	19	15	100
Maroc	9	10	11	30	14	18	22	100
Tunisie	12	14	13	25	13	20	16	100
Autres pays d'Afrique	5	8	13	41	20	16	17	100
Turquie	16	3	7	14	9	32	29	100
Cambodge, Laos, Vietnam	9	13	18	26	6	23	11	100
Autres pays d'Asie	16	22	11	32	18	14	5	100
Amérique, Océanie	3	29	16	29	16	11	12	100
<b>Descendants d'immigrés</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>25</b>	<b>31</b>	<b>7</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>100</b>
Hommes	11	14	24	16	3	25	5	100
Femmes	4	12	26	50	13	3	5	100
De parents nés dans l'UE 27	9	13	26	29	7	16	7	100
De parents nés hors UE 27	7	14	23	35	7	14	8	100
<b>Ni immigrés ni descendants</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>25</b>	<b>29</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>100</b>
Hommes	12	20	23	13	2	23	9	100
Femmes	5	14	27	46	12	4	4	100
<b>Ensemble</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>24</b>	<b>29</b>	<b>7</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>100</b>

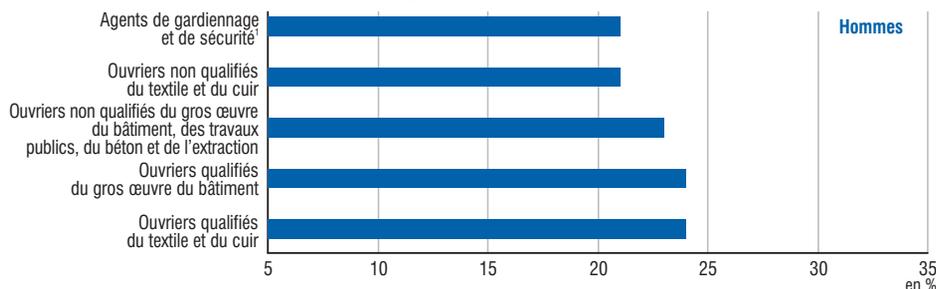
1. 2 % des personnes en emploi sont agriculteurs exploitants.

2. Les ouvriers agricoles sont comptés parmi les ouvriers non qualifiés.

Champ : France métropolitaine, personnes actives ayant un emploi et vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquête Emploi, 2010.

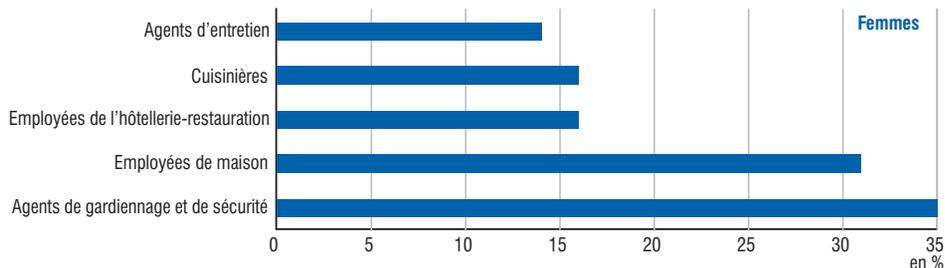
## 2. Familles professionnelles où les immigrés sont les plus nombreux selon le sexe



1. Les hommes représentent 75 % des agents de gardiennage et de sécurité.

Champ : France, hommes en emploi vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, Recensement de population 2007.



Champ : France, femmes en emploi vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, Recensement de population 2007.

## 4.8 Secteurs d'activité

En 2010, les immigrés, et surtout les hommes, travaillent moins souvent dans l'agriculture et l'industrie que leurs homologues non immigrés. En particulier, seuls 14 % des immigrés nés hors de l'Union européenne (UE) y travaillent contre 25 % des hommes ni immigrés ni descendants d'immigrés.

Les hommes immigrés sont nettement surreprésentés dans le secteur de la construction, secteur où peu de femmes travaillent quelle que soit leur origine. 35 % des hommes immigrés nés dans l'UE et 16 % de ceux nés hors UE y sont employés contre 11 % des travailleurs ni immigrés ni descendants d'immigrés. La concentration des hommes immigrés venus de Turquie ou du Portugal est particulièrement élevée : près de la moitié des hommes y travaillent.

L'importance du secteur de la construction dans l'activité des hommes immigrés nés dans l'UE se fait au détriment du secteur tertiaire. C'est une exception car ce dernier emploie les deux tiers de l'ensemble des hommes en emploi, contre la moitié des immigrés de l'UE. Les immigrés nés hors UE - hommes et femmes - sont un peu plus nombreux dans le secteur tertiaire que le reste des actifs.

Hommes et femmes confondus, les immigrés nés hors UE ont trois fois plus souvent que les personnes ni immigrées, ni descendantes d'immigrés un emploi dans l'hébergement-restauration ou dans les services administratifs et de soutien (sociétés de nettoyage, etc.). En particulier, 15 % des immigrés nés en Turquie et 18 % de ceux nés dans les autres pays d'Asie travaillent dans le premier secteur tandis que 14 % des immigrés venus du Maghreb et même 17 % de ceux du reste de l'Afrique sont les employés du deuxième secteur.

Les immigrées travaillent bien davantage comme personnel domestique des ménages que les autres femmes : 11 % de celles nées hors UE et 16 % dans l'UE travaillent dans ce secteur contre 3% des femmes ni immigrées ni descendantes d'immigrées ; c'est le cas tout d'abord de celles nées au Portugal et dans une moindre mesure de celles venues d'autres pays d'Asie hors Turquie.

Les immigrés nés dans le reste de l'Asie (hommes et femmes confondus) se distinguent également par une présence plus élevée dans le commerce (17 % contre 13 % dans l'ensemble de la population).

Le profil des descendants d'immigrés par secteur d'activité est proche de celui de l'ensemble de la population, mais parfois dans une situation intermédiaire entre immigrés de même origine et personnes nées de parents français. Les descendants d'immigrés de l'UE sont ainsi un peu plus présents dans la construction, mais deux fois moins que les immigrés de même origine. Ceux dont les parents sont nés hors UE sont encore deux fois plus présents que l'ensemble dans l'hébergement-restauration ou dans les services administratifs et de soutien, mais deux fois moins dans l'industrie. Contrairement aux immigrés, les descendants d'immigrés sont très peu nombreux dans le secteur des services aux particuliers.

Le déclin du secteur industriel a plus encore touché les actifs immigrés que le reste de la population. Au cours des dernières années, la part du secteur de la construction progresse encore légèrement pour les immigrés alors qu'elle est plus stable chez les non-immigrés. La tertiarisation des emplois se poursuit pour l'ensemble de la population, la tendance étant deux fois plus rapide chez les immigrés de l'UE. ■

### Définitions

**Secteur d'activité** : la présentation est basée sur la nomenclature d'activités française (NAF), 2<sup>e</sup> révision de 2008. Elaborée dans un cadre européen harmonisé, cette nomenclature est destinée à classer les entreprises, établissements ou unités homogènes de production selon leur activité principale.

### Pour en savoir plus

- « L'emploi et les métiers des immigrés », *Document de travail* n° 2012-01, CAS, février 2012.
- « L'insertion professionnelle des immigrés et de leurs descendants en 2010 », *Infos Migrations* n° 31, DSED, janvier 2012.
- « L'activité des immigrés en 2007 », *Insee Première* n° 1212, octobre 2008.

## 1. Répartition des personnes en emploi par secteur d'activité selon le sexe et l'origine

en %

	Hommes				Femmes				Ensemble
	Immigrés nés dans l'UE	Immigrés nés hors UE	Descendants d'immigrés	Ni immigrés ni descendants d'immigrés	Immigrées nées dans l'UE	Immigrées nées hors UE	Descendantes d'immigrés	Ni immigrées ni descendantes d'immigrés	
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Industrie</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>17</b>	<b>20</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>14</b>
<i>dont : industrie manufacturière</i>	<i>12</i>	<i>18</i>	<i>15</i>	<i>15</i>	<i>12</i>	<i>8</i>	<i>7</i>	<i>7</i>	<i>6</i>
<b>Construction</b>	<b>35</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>7</b>
<b>Tertiaire</b>	<b>47</b>	<b>69</b>	<b>67</b>	<b>64</b>	<b>89</b>	<b>92</b>	<b>89</b>	<b>88</b>	<b>76</b>
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	8	14	15	13	12	10	14	13	13
Transports et entreposage	5	7	8	7	2	2	3	3	5
Hébergement et restauration	4	10	4	3	6	9	4	3	4
Information et communication	3	3	4	4	3	2	2	2	3
Activités financières et d'assurance	1	2	3	3	2	2	5	4	4
Activités immobilières	2	1	1	1	4	1	2	2	1
Activités spécialisées scientifiques et techniques	4	4	4	5	4	4	5	5	5
Activités de services administratifs et de soutien	8	13	8	5	6	13	6	4	5
Administration publique	3	3	8	10	6	5	10	12	10
Enseignement	3	3	4	4	6	7	9	10	7
Santé humaine et action sociale	3	4	5	6	16	20	19	22	13
Ménages employeurs de personnel domestique	1	1	1	1	16	11	4	3	2
Autres activités de services	3	4	3	2	6	6	6	5	4
<b>Activité indéterminée</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Effectifs (en milliers)</b>	<b>410</b>	<b>840</b>	<b>1 110</b>	<b>11 140</b>	<b>380</b>	<b>600</b>	<b>970</b>	<b>10 240</b>	<b>25 690</b>

Champ : France métropolitaine, personnes en emploi vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010.

## 2. Répartition des immigrés et descendants d'immigrés par secteur d'activité

en %

	Descendants d'immigrés		Immigrés						
	nés dans l'UE	nés hors UE	Portugal	Autres pays de l'UE	Maghreb	Autres pays d'Afrique	Turquie	Autres pays d'Asie	Autres pays
<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Industrie</b>	<b>15</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>7</b>
<i>dont : industrie manufacturière</i>	<i>13</i>	<i>8</i>	<i>10</i>	<i>12</i>	<i>9</i>	<i>8</i>	<i>13</i>	<i>13</i>	<i>7</i>
<b>Construction</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>27</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>39</b>	<b>3</b>	<b>7</b>
<b>Tertiaire</b>	<b>74</b>	<b>83</b>	<b>60</b>	<b>74</b>	<b>78</b>	<b>83</b>	<b>46</b>	<b>82</b>	<b>84</b>
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	15	14	10	10	13	9	9	17	11
Transports et entreposage	5	7	4	2	6	5	2	4	2
Hébergement et restauration	3	6	3	7	8	9	15	18	5
Information et communication	3	3	1	5	3	2	0	4	3
Activités financières et d'assurance	3	5	1	2	1	1	1	2	5
Activités immobilières	2	1	4	2	0	1	0	1	1
Activités spécialisées scientifiques et techniques	5	5	1	7	4	3	1	6	8
Activités de services administratifs et de soutien	6	9	8	6	14	17	10	6	10
Administration publique	9	9	4	5	5	4	1	1	4
Enseignement	6	6	1	7	5	5	2	4	7
Santé humaine et action sociale	11	12	8	10	11	14	1	6	13
Ménages employeurs de personnel domestique	2	2	13	5	4	7	2	7	7
Autres activités de services	4	4	2	6	4	5	2	5	8
<b>Activité indéterminée</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Effectifs (en milliers)</b>	<b>1 270</b>	<b>810</b>	<b>380</b>	<b>410</b>	<b>610</b>	<b>330</b>	<b>90</b>	<b>230</b>	<b>180</b>

Champ : France métropolitaine, personnes en emploi vivant en ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010.

## 4.9 Statuts d'emploi

La grande majorité (88 %) des personnes en emploi sont des salariés, quelle que soit leur origine. Les immigrés nés dans l'Union européenne à 27 (UE 27) sont un peu plus nombreux à être non salariés (16 %). La majorité des emplois du **secteur public** étant fermée aux étrangers, 88 % des immigrés salariés travaillent dans le secteur privé contre 77 % des non-immigrés. Si le fait d'avoir la nationalité française augmente logiquement les chances d'accéder à l'emploi public, ces chances sont encore plus fortes chez les Français non descendants d'un parent immigré. Ainsi, 21 % des personnes ni immigrées ni descendantes d'immigrés (Françaises de naissance) sont salariées du public contre 19 % des immigrés devenus français, et 18 % des descendants d'immigrés, nés en France pour certains de parents étrangers à leur naissance et n'ayant obtenu la nationalité qu'entre 13 et 18 ans. Les statuts d'emploi ont relativement peu évolué ces dernières années. On constate toutefois que les immigrés se consacrent plus souvent qu'auparavant à des activités de non-salariés indépendants, au détriment du salariat privé.

Au sein de la population immigrée, les personnes originaires d'Asie (particulièrement de Chine) sont plus souvent non salariées (19 %), soit une proportion équivalente aux immigrés venus des pays du nord et de l'est de l'UE 27 (particulièrement du Royaume-Uni) et d'Italie. Parmi les salariés, les immigrés venus de Tunisie ou d'Espagne, ayant plus

souvent acquis la nationalité française, sont les plus nombreux à travailler dans la fonction publique. Les salariés immigrés du Portugal et de Turquie, qui ont souvent conservé leur nationalité d'origine, travaillent essentiellement dans le secteur privé, en grand nombre comme ouvriers du bâtiment.

Au sein des salariés du privé, les personnes qui ont une ascendance directe immigrée née hors UE 27 occupent plus souvent des **emplois temporaires** : 17 % des immigrés et 20 % des descendants d'immigrés de ces pays sont concernés, contre 11 % pour le reste de la population. Elles sont deux fois plus souvent en contrat à durée déterminée et quatre fois plus souvent en intérim que les personnes ni immigrées, ni descendantes d'immigrés. La part d'emploi temporaire chez les salariés du privé atteint 17 % chez les immigrés du Maghreb, 18 % chez ceux des autres pays d'Afrique et jusqu'à 23 % chez ceux de Turquie. Les jeunes salariés du privé sont les plus concernés par ces formes particulières d'emploi, surtout les descendants d'immigrés et les immigrés nés hors de l'UE 27 (28 % chacun contre 24 % des jeunes ni immigrés ni descendants d'immigrés). Les risques d'emploi temporaire diminuent avec l'âge pour l'ensemble de la population. Passé 30 ans, la part des formes particulières d'emploi est proche pour toutes les origines, à l'exception des immigrés nés hors UE 27, qui occupent deux fois plus souvent ce type d'emploi que le reste de la population. ■

### Définitions

**Secteur public** : il comprend les administrations nationales, les collectivités locales, les hôpitaux publics, la sécurité sociale et les entreprises publiques.

**Emploi temporaire** : il correspond ici aux stages, contrats aidés, contrats d'intérim ou contrats à durée déterminée (CDD).

### Pour en savoir plus

- « L'insertion professionnelle des immigrés et de leurs descendants en 2010 », *Infos Migrations* n° 31, DSED, janvier 2012.
- « Les descendants d'immigrés dans la fonction publique », dossier dans cet ouvrage.

## 1. Statut d'emploi en 2010 selon l'origine migratoire

en %

	Immigrés nés dans l'UE 27	Immigrés nés hors UE 27	Descendants d'immigrés nés dans l'UE 27	Descendants d'immigrés nés hors UE 27	Ni immigrés ni descendants d'immigrés	Ensemble
<b>Non-salariés</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>12</b>
Indépendants	9	6	5	5	7	7
Employeurs	6	4	5	3	4	4
Aides familiaux	1	1	1	0	1	1
<b>Salariés du privé</b>	<b>75</b>	<b>78</b>	<b>71</b>	<b>74</b>	<b>67</b>	<b>69</b>
Stagiaires et contrats aidés du privé	1	1	1	2	1	1
Intérimaires du privé	1	4	3	4	1	2
Apprentis du privé	0	1	1	3	1	1
Contrat à durée déterminée du privé	5	8	4	8	5	5
Autres salariés du privé	68	64	62	57	59	60
<b>Salariés du public</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>21</b>	<b>19</b>
Stagiaires et contrats aidés du public	0	1	0	1	1	0
Contrat à durée déterminée du public	2	3	2	3	2	2
Autres salariés du public	7	8	16	14	18	17
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs, en milliers	790	1 440	1 270	810	21 380	25 690

Champ : France métropolitaine, personnes en emploi âgées de 15 ans ou plus et vivant dans un ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010.

## 2. Statut d'emploi en 2010 selon le pays d'origine en 2010

en %

	Non-salariés	Salariés du privé	Salariés du public	Ensemble	Part du privé parmi les salariés	Part de l'emploi temporaire parmi les salariés du privé
<b>Immigrés</b>	<b>12</b>	<b>77</b>	<b>11</b>	<b>100</b>	<b>88</b>	<b>14</b>
Espagne	15	70	15	100	82	9
Italie	20	67	13	100	84	7
Portugal	12	82	6	100	94	6
Autres pays de l'UE 27	20	67	13	100	84	12
Autres pays d'Europe	12	80	8	100	91	17
Algérie	9	79	12	100	87	16
Maroc	10	79	11	100	88	18
Tunisie	15	68	17	100	80	20
Autres pays d'Afrique	5	82	13	100	87	18
Turquie	16	81	3	100	96	23
Cambodge, Laos, Vietnam	15	77	8	100	91	9
Autres pays d'Asie	19	69	12	100	86	10
Amérique et Océanie	10	77	13	100	85	17
<b>Descendants d'immigrés</b>	<b>10</b>	<b>72</b>	<b>18</b>	<b>100</b>	<b>80</b>	<b>14</b>
Nés de deux parents immigrés	9	75	16	100	82	15
Nés d'un seul parent immigré	12	69	19	100	78	13
<b>Ni immigrés ni descendants d'immigrés</b>	<b>12</b>	<b>67</b>	<b>21</b>	<b>100</b>	<b>76</b>	<b>11</b>

Champ : France métropolitaine, personnes en emploi âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010.

## 3. Statut d'emploi par âge et origine migratoire

en %

	Non-salariés	Salariés du privé	Salariés du public	Ensemble	Part du privé parmi les salariés	Part de l'emploi temporaire parmi les salariés du privé
15-29 ans						
Immigrés nés dans l'UE 27	7	86	7	100	93	18
Immigrés nés hors UE 27	4	90	7	100	93	28
Descendants d'immigrés	5	82	13	100	86	28
Ni immigrés ni descendants	4	79	17	100	83	24
30-44 ans						
Immigrés nés dans l'UE 27	15	76	9	100	90	8
Immigrés nés hors UE 27	11	79	10	100	88	17
Descendants d'immigrés	10	72	18	100	80	10
Ni immigrés ni descendants	11	68	21	100	76	8
45-59 ans						
Immigrés nés dans l'UE 27	17	73	10	100	88	6
Immigrés nés hors UE 27	12	73	15	100	83	11
Descendants d'immigrés	13	65	22	100	74	5
Ni immigrés ni descendants	14	63	23	100	73	5

Champ : France métropolitaine, personnes en emploi âgées de 15 à 59 ans vivant dans un ménage ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2010.

## 4.10 Étrangers en contrats d'aide à l'emploi

Dans le secteur marchand, 5 000 étrangers ont conclu 4 % des conventions de **contrats aidés** signées en 2010 (contrats uniques d'insertion marchands – CUI-CIE ; et contrats insertion – revenu minimum d'activité – CI-RMA). Leur part dans les entrées en contrats en alternance – **contrats de professionnalisation** et **contrats d'apprentissage** – est un peu plus faible : 3 %, soit 12 000 entrées dont deux tiers d'étrangers non ressortissants de l'Union européenne (hors UE). Dans le secteur non marchand, 22 000 étrangers (5,5 % des embauches) ont été recrutés en contrat unique d'insertion (CUI-CAE), en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) ou en contrat d'avenir (CAV).

Entre 2006 et 2010, la part des étrangers embauchés en contrats aidés dans le secteur marchand a chuté de 10 % à 4 %. Cette baisse a été modérée entre 2006 et 2008, alors que le nombre total d'entrées en contrats aidés marchands diminuait, et s'est accentuée ensuite dans un contexte de hausse importante des entrées pour lutter contre la crise. Dans le secteur non marchand, dans le même contexte, la part des étrangers est restée stable de 2006 à 2009 (autour de 8 %) avant de décroître fortement en 2010 (5 %). Compte tenu des volumes d'entrées, le nombre d'embauches d'étrangers a diminué de moitié dans le secteur marchand et d'un quart dans le secteur non marchand entre 2006 et 2010.

Le profil des étrangers recrutés en contrat aidé marchand ou non marchand en 2010 diffère de celui des Français : ce sont plus souvent des hommes parmi les étrangers hors UE, âgés de 26 à 49 ans et moins diplômés. En outre, les étrangers hors UE sont plus souvent allocataires d'un minimum social. Cet écart s'explique en partie par l'âge plus élevé et la moins bonne qualification de ces personnes.

Les étrangers en contrats aidés non marchands sont davantage employés par des associations, souvent dans le cadre d'ateliers et chantiers d'insertion, que les Français. Dans le secteur marchand, ils sont majoritairement employés dans le tertiaire, mais un peu moins souvent que les Français, et pour 22 % dans la construction (contre 13 % des Français). Ils exercent plus souvent des métiers liés aux services à la personne (aide à la vie quotidienne) ou à la collectivité (nettoyage de locaux ou urbains, sécurité privée).

En revanche, les caractéristiques des contrats aidés signés par des étrangers ne sont pas très différentes. Les contrats sont un peu plus souvent à durée déterminée et plus courts en moyenne d'environ un mois lorsqu'ils sont signés par des étrangers. La durée hebdomadaire de travail prévue dans le contrat est en moyenne la même.

Six mois après leur sortie d'un contrat aidé, les étrangers non européens sont moins souvent en emploi que les Français et ce quel que soit le type de contrat. ■

### Définitions

**Contrat aidé** : contrat dérogeant au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides (subventions à l'embauche, exonérations de certaines cotisations sociales ou d'aides à la formation) pour l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, en France métropolitaine, le contrat unique d'insertion (CUI) s'est substitué aux contrats issus de la loi de cohésion sociale de 2005 (néanmoins restés en vigueur dans les Dom jusqu'à fin 2010). Il prend la forme d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi dans le secteur non marchand (CUI-CAE) et d'un contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand. Les contrats spécifiquement destinés aux allocataires de minima sociaux (CAV, CI-RMA) ont été abrogés.

**Contrat d'apprentissage** : contrat permettant aux jeunes de 16 à 25 ans de suivre en alternance une formation en entreprise et un enseignement en centre de formation d'apprentis dans le but d'obtenir un diplôme ou un titre à finalité professionnelle.

**Contrat de professionnalisation** : contrat en alternance, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans ainsi qu'aux demandeurs d'emploi de 26 ans ou plus, en vue d'obtenir une qualification professionnelle en relation avec les besoins identifiés par les branches professionnelles.

# Étrangers en contrats d'aide à l'emploi 4.10

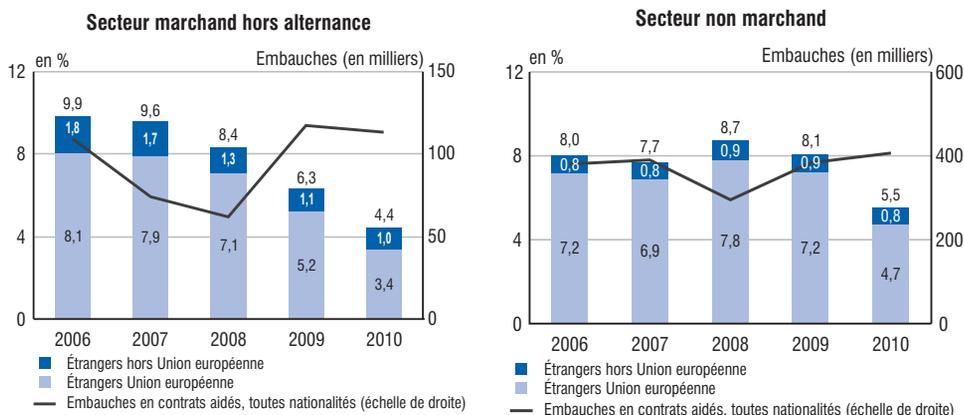
## 1. Part et effectifs des étrangers en emplois aidés en 2010

	parmi les flux d'embauches en 2010			parmi les bénéficiaires fin 2010		
	Effectif (milliers)	Part (%)	dont hors UE	Effectif (milliers)	Part (%)	dont hors UE
<b>Emplois aidés dans le secteur marchand</b>	<b>17</b>	<b>3,3</b>	<b>2,3</b>	...	...	...
dont : contrats aidés hors alternance (CUI-CIE, CIE, CI-RMA)	5	4,4	3,4	3	4,2	3,2
contrats en alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation)	12	2,8	1,8	...	...	...
<b>Emplois aidés dans le secteur non marchand (CUI-CAE, CAE, CAV)</b>	<b>22</b>	<b>5,5</b>	<b>4,7</b>	<b>14</b>	<b>4,9</b>	<b>4,2</b>

Champ : France, embauches totales en 2010.

Source : Agence de services et de paiement, traitements Dares.

## 2. Évolution de la part des étrangers dans les entrées en contrats aidés



Champ : France, embauches annuelles totales en contrats aidés du secteur marchand, hors alternance.

Source : Agence de services et de paiement, traitements Dares.

Champ : France, embauches annuelles totales en contrats aidés du secteur non marchand.

Source : Agence de services et de paiement, traitements Dares.

## 3. Caractéristiques des nouveaux bénéficiaires de contrats aidés en 2010, français ou étrangers

	Secteur marchand (contrats CI-RMA et CUI-CIE)			Secteur non marchand (contrats CAE, CAV et CUI-CAE)		
	Étrangers		Français	Étrangers		Français
	UE	Hors UE		UE	Hors UE	
<b>Sexe</b>						
Homme	60	70	58	39	40	37
Femme	40	30	42	61	60	63
<b>Âge</b>						
Moins de 26 ans	26	27	49	12	15	29
De 26 à 49 ans	43	58	35	59	68	52
50 ans ou plus	31	15	15	29	17	18
<b>Niveau de formation</b>						
Inférieur au CAP (V bis et VI)	31	38	11	31	45	20
Niveau CAP-BEP (V)	36	31	47	30	25	43
Niveau Bac	18	17	24	18	17	22
Supérieur au Bac	14	13	18	21	12	16
<b>Durée d'inscription à l'ANPE ou à Pôle emploi avant l'embauche</b>						
Non-inscrit	11	13	13	11	10	10
Moins de 6 mois	37	34	35	24	24	22
De 6 à 11 mois	18	18	19	17	17	15
De 12 à 23 mois	22	22	22	26	26	29
24 mois ou plus	12	14	11	22	23	23
<b>Part d'allocataires de minima sociaux</b>	14	22	13	30	36	28
Dont : RMI-RSA (y compris majoré)	10	18	9	24	37	26

Champ : France, embauches initiales en contrats aidés en 2010.

Source : Agence de services et de paiement, traitements Dares.

## 4.11 Premiers emplois des descendants d'immigrés

Depuis le début des années 1980, la France a subi un chômage de masse persistant qui a modifié les conditions d'accès à l'emploi des jeunes à la **sortie du système éducatif**. Le recours aux emplois à durée déterminée et aux missions d'intérim s'est développé. Seule une minorité accède directement à l'emploi stable. Pour la plupart, quel que soit le niveau de diplôme atteint à la sortie du système éducatif, l'accès à l'**emploi** commence le plus souvent par un ou plusieurs contrats courts, avant l'obtention d'un **emploi à durée indéterminée**. 91 % des jeunes nés en France d'un ou de deux parents immigrés ont eu au moins un emploi au cours des trois années qui ont suivi leur sortie de formation initiale. Le premier emploi occupé était 3 fois sur 10 à durée indéterminée et 2 fois sur 10 une mission d'intérim. Pour les jeunes nés en France de parents nés en France, l'accès direct à l'emploi à durée indéterminée n'est pas plus fréquent mais ceux qui n'ont jamais travaillé sont proportionnellement deux fois moins nombreux.

Les conditions d'accès au marché du travail après la sortie du système éducatif diffèrent fortement selon le niveau de diplôme atteint. L'accès à l'emploi, et plus particulièrement à un emploi stable, s'accroît avec le niveau de diplôme atteint. Trois ans après la sortie du système éducatif, 81 % des descendants directs d'immigrés ayant un niveau Bac+2 ou supérieur sont en emploi, à durée indéterminée dans 71 % des cas. Pour les titulaires d'un CAP ou BEP, ces proportions sont plus faibles : 70 % sont en emploi, à durée indéterminée dans 56 % des cas. Les non-diplômés ont une insertion plus difficile : 51 % seulement sont en emploi trois ans

après la sortie, dont 45 % sur des emplois à durée indéterminée.

Trois ans après la sortie du système éducatif, parmi les jeunes nés en France et à niveau de diplôme équivalent, les enfants de parents nés en France sont plus souvent en emploi que les descendants d'immigrés. La situation de ces derniers est en fait très diverse selon le pays de naissance de leurs parents. Le plus souvent, les enfants d'immigrés d'Europe connaissent des situations proches de celles des jeunes nés en France de parents nés en France. De leur côté, les descendants d'immigrés d'Afrique sont nettement moins souvent en emploi et, lorsqu'ils sont en emploi, ils sont nettement moins en emploi à durée indéterminée. Par exemple, le taux d'emploi à trois ans des diplômés de niveau Bac+2 ou plus atteint 79 % pour les descendants d'immigrés d'Afrique contre 85 % pour les descendants d'immigrés d'Europe. Pour les non-diplômés, ces proportions sont respectivement de 41 % et 71 % (contre 56 % sur l'ensemble des jeunes).

Les différences d'environnement familial et résidentiel et des parcours scolaires différenciés expliquent une partie des différences observées. Les descendants d'immigrés d'Afrique cumulent en effet des facteurs défavorables : parents plus souvent d'origine populaire et plus souvent éloignés de l'emploi ; parcours scolaire plus souvent chaotique. Ils arrivent alors sur le marché du travail nettement moins diplômés et avec moins d'atouts que les autres. De ce fait, leurs situations les plus fréquentes sont le **chômage** et l'emploi précaire alors qu'il s'agit d'emploi stable pour les jeunes nés en France de parents nés en France. ■

### Définitions

**Sortie du système éducatif** : première interruption de scolarité ayant duré au moins un an.

**Emploi** : situation d'emploi déclarée par l'enquêté, sans vérification du respect des critères de la définition du BIT.

**Emploi à durée indéterminée** : fonctionnaire, salarié en contrat à durée indéterminée ou en contrat nouvelle embauche.

**Chômage** : situation de chômage déclarée par l'enquêté, sans vérification du respect des critères de la définition du BIT.

### Pour en savoir plus

- « Parcours de formation et insertion des jeunes issus de l'immigration, de l'orientation au sentiment de discrimination », *Net.doc* n° 78, Céreq, février 2011.
- « Le chômage des jeunes descendants d'immigrés », *Infos Migrations* n° 23, DSED, mai 2011.

# Premiers emplois des descendants d'immigrés 4.11

## 1. Les premiers pas des jeunes sortis du système éducatif en 2003-2004

en %

	Ensemble <sup>1</sup>	Dont nés en France			
		De deux parents nés en France	D'au moins un parent immigré		
			Ensemble	Dont nés en Europe <sup>2</sup>	Dont nés en Afrique
Effectifs, en milliers	737 000	562 000	100 000	37 000	50 000
Répartition	100	76	14	5	7
<b>Les trois premières années après la sortie</b>					
Ont eu au moins un emploi en trois ans	94	95	91	94	89
N'ont connu aucun mois de chômage	47	48	41	49	35
Ont connu au moins 24 mois de chômage	6	6	10	4	14
Nombre moyen de mois de chômage	5,7	5,3	7,3	5,1	9,0
Nombre moyen de mois en emploi	25,0	25,7	22,3	25,6	20,2
<b>La situation d'activité trois ans après la sortie</b>					
Inactifs, formation	10	10	13	11	15
Au chômage	13	11	19	11	25
En emploi	77	79	68	78	60
<b>Proportion de jeunes en emploi trois ans après la sortie selon le plus haut diplôme atteint</b>					
Aucun diplôme	56	58	51	71	41
CAP/BEP	76	77	70	79	63
Baccalauréat	74	76	66	73	62
Diplôme du supérieur (Bac+2 ou plus)	87	89	81	85	79
<b>Premier emploi</b>					
Part des emplois à durée indéterminée <sup>3</sup>	30	30	29	32	25
Part des emplois en intérim	18	18	22	18	26
<b>Emploi occupé trois ans après la sortie selon le plus haut diplôme atteint</b>					
<b>Non diplômés</b>					
Part des emplois à durée indéterminée <sup>3</sup>	43	43	45	47	43
Part des emplois en intérim	18	17	22	12	27
Part des contrats aidés <sup>4</sup>	14	15	11	18	9
<b>CAP/BEP</b>					
Part des emplois à durée indéterminée <sup>3</sup>	58	59	56	61	51
Part des emplois en intérim	11	10	14	8	20
<b>Baccalauréat</b>					
Part des emplois à durée indéterminée <sup>3</sup>	59	60	52	63	45
Part des emplois en intérim	7	7	11	5	15
<b>Bac+2 ou plus</b>					
Part des emplois à durée indéterminée <sup>3</sup>	72	72	71	74	67
Part des emplois en intérim	3	3	5	3	5

1. Y compris jeunes nés hors de France et jeunes nés en France de deux parents français de naissance nés à l'étranger.

2. Sauf ancienne Yougoslavie.

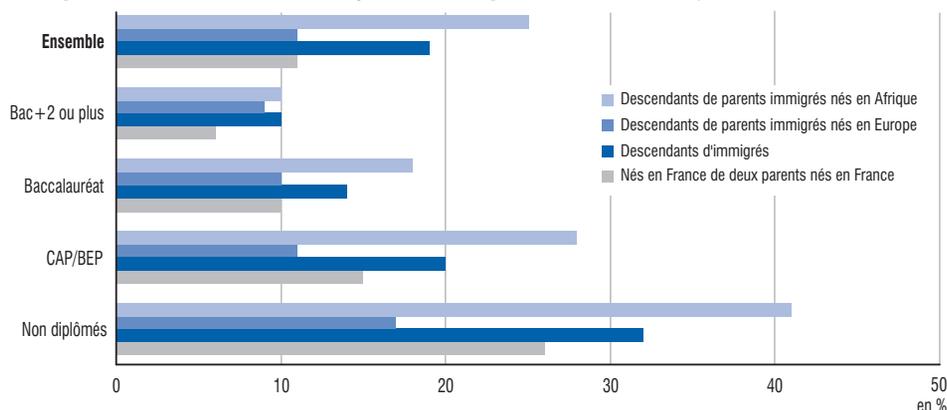
3. Contrats à durée indéterminée, contrats nouvelle embauche ou fonctionnaires.

4. Y compris contrats d'apprentissage post formation initiale et contrats de professionnalisation.

Champ : jeunes de moins de 35 ans, sortis de formation initiale au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2003-2004, d'un établissement de France métropolitaine.

Source : Céreq, enquête 2007 auprès de la "génération 2004" (échantillon concerné par le questionnaire complet).

## 2. Proportion de jeunes au chômage trois ans après leur sortie du système éducatif



Champ : Jeunes nés en France de moins de 35 ans, sortis de formation initiale au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2003-2004, d'un établissement de France métropolitaine.

Source : Céreq, enquête 2007 auprès de la "génération 2004" (échantillon concerné par le questionnaire complet).

## 4.12 Temps partiel et sous-emploi

En 2010, en France métropolitaine, 22 % des immigrés salariés travaillent à temps partiel contre 18 % des autres salariés. Le temps partiel ne concerne que marginalement l'emploi masculin mais la part des emplois occupés par les hommes est plus élevée parmi les salariés immigrés que dans le reste de la population. Parmi les femmes salariées, les écarts en matière de temps partiel sont plus marqués entre les immigrées et les non-immigrées : 36 % des immigrées travaillent à temps partiel contre 30 % des descendantes d'immigrées ou des autres salariées non immigrées.

En 2010, travailler à temps partiel est particulièrement courant pour les immigrées nées en Algérie (42 %) ou encore au Portugal (39 %). C'est nettement plus rare pour celles venues d'Italie (26 %) et d'Espagne (24 %).

La configuration familiale n'a que peu d'influence sur le taux de temps partiel chez les femmes immigrées, ces dernières étant davantage inactives qu'à temps partiel lorsqu'elles ont des enfants. Cependant, la moindre qualification des postes occupés par les femmes immigrées les expose davantage au risque de temps partiel. Les écarts de taux de temps partiel avec les non-immigrées sont ainsi plus faibles au sein des employés, disparaissent chez les professions intermédiaires et s'inversent chez les cadres, où les immigrées sont plus souvent à temps complet. À catégorie socioprofessionnelle donnée, les femmes immigrées ont toutefois des temps partiels toujours plus courts. Alors que 31% des femmes ni immigrées ni descendantes d'immigrés à temps partiel travaillent 30 heures ou plus, ce n'est le cas que de 18 % des femmes immigrées. Ces dernières sont 21 % à travailler moins de

15 heures contre 13 % de leurs homologues sans lien direct à la migration.

En 2010, les hommes et femmes immigrés salariés nés hors UE sont près de trois fois plus souvent en situation de **sous-emploi** que les personnes sans ascendance immigrée directe (respectivement 6 % et 16 % contre 3 % et 9 %). Pour les femmes, cette part élevée est en partie due à la forte proportion d'employées chez les salariées immigrées nées hors UE, alors que le risque d'être en temps partiel « subi » est fort pour cette catégorie. Cependant, même au sein des employées, la part du sous-emploi reste toujours plus forte chez les salariées nées hors UE : 17 % sont dans cette situation, soit 5 points de plus que pour les salariées ni immigrés ni descendantes d'immigrés.

Parmi les autres femmes salariées ayant une ascendance immigrée directe, le sous-emploi touche autant les descendantes d'immigrés nés dans un pays de l'UE que les salariées ni immigrées ni descendantes d'immigrés. Il est légèrement plus élevé pour les salariées immigrées nées dans l'UE (11%) et les descendantes d'immigrés nés hors UE (10%).

Parmi les salariées immigrées et descendantes d'immigrées, les femmes salariées originaires d'Afrique sont les plus concernées par le sous-emploi. À l'opposé, les descendantes d'immigrés issues des migrations européennes anciennes sont moins exposées au sous-emploi (Espagne ou Italie, 8 %) ainsi que les immigrées du Cambodge, Laos ou Vietnam (4 %). Alors que les femmes sont près de trois fois plus souvent en sous-emploi que les hommes dans la population totale, les inégalités entre sexe sont plus limitées chez les descendantes d'immigrés (deux fois plus souvent). ■

### Définitions

**Sous-emploi** : il comprend les personnes travaillant à temps partiel et souhaitant travailler davantage en étant disponible pour le faire et les personnes travaillant à temps plein ou partiel ayant travaillé involontairement moins que d'habitude pendant la semaine de référence, pour cause de chômage partiel par exemple.

### Pour en savoir plus

- « Sous-emploi et précarité chez les immigrés », *Infos migrations* n° 17, DSED, décembre 2010.
- « Temps de travail et salaire », *Documents de travail* n° 168, Ined, octobre 2010.

# Temps partiel et sous-emploi 4.12

## 1. Temps partiel selon l'origine et le sexe

en %

	Hommes salariés				Femmes salariées			
	Immigrés de l'UE 27	Immigrés nés hors UE 27	Descendants d'immigrés	Ni immigrés ni descendants d'immigrés	Immigrées de l'UE 27	Immigrées nées hors UE 27	Descendantes d'immigrés	Ni immigrées ni descendants d'immigrés
<b>Part des salariés à temps partiel</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>36</b>	<b>38</b>	<b>30</b>	<b>30</b>
<b>Type de temps partiel</b>								
Moins de 15 heures	14	14	14	15	23	20	16	13
De 15 à 29 heures	43	56	48	52	53	58	53	53
30 heures ou plus	31	15	25	21	21	16	26	31
Non déclaré ou sans horaire habituel	12	15	13	12	2	6	4	3
<b>Effectifs (en milliers)</b>	<b>20</b>	<b>60</b>	<b>70</b>	<b>610</b>	<b>120</b>	<b>220</b>	<b>270</b>	<b>2 860</b>

Champ : France métropolitaine, personnes salariées âgées de 15 ans ou plus et vivant dans un ménage ordinaire.

Lecture : 6 % des hommes salariés immigrés nés dans l' UE 27 travaillent à temps partiel, soit 20 000 salariés. 14 % d'entre eux ont une durée habituelle de moins de 15 heures par semaine.

Sources : Insee, enquêtes Emploi 2010.

## 2. Part des salariés en situation de sous-emploi

en %

	Hommes			Femmes		
	Immigrés	Descendants d'immigrés	Ni immigrés ni descendants d'immigrés	Immigrées	Descendantes d'immigrés	Ni immigrées ni descendants d'immigrés
<b>UE 27</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>///</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>///</b>
Espagne	5	5	///	5	8	///
Italie	1	4	///	10	8	///
Portugal	4	3	///	10	8	///
Autres pays de l'UE 27	5	4	///	12	10	///
<b>Hors UE 27</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>///</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>///</b>
Autres pays d'Europe	6	4	///	12	5	///
Algérie	6	5	///	17	11	///
Maroc	7	5	///	14	9	///
Tunisie	5	4	///	18	10	///
Autres pays d'Afrique	5	6	///	17	11	///
Turquie	7	n.s.	///	n.s.	n.s.	///
Cambodge, Laos, Vietnam	3	n.s.	///	4	n.s.	///
Autres pays d'Asie	4	n.s.	///	11	n.s.	///
Amérique et Océanie	8	n.s.	///	22	n.s.	///
<b>Ensemble</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>9</b>
<b>Employés</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>12</b>
UE 27	6	5	///	13	11	///
Hors UE 27	9	6	///	17	13	///

Champ : France métropolitaine, personnes salariées âgées de 15 ans ou plus et vivant dans un ménage ordinaire.

Lecture : le taux de sous-emploi au sein des femmes employées immigrées nées hors UE 27 est de 17 %.

Sources : Insee, enquêtes Emploi 2010.

## 4.13 Promotion professionnelle

En 2008, parmi les salariés âgés de 18 à 50 ans vivant en France métropolitaine dans un ménage ordinaire, les immigrés se déclarent moins nombreux à avoir bénéficié d'une **promotion** professionnelle dans leur emploi actuel au cours des cinq dernières années. Seuls 23 % d'entre eux déclarent en avoir bénéficié, contre 33 % des descendants d'immigrés et 37 % des salariés ni immigrés ni descendants d'immigrés. Les écarts sont plus limités pour les promotions qui ont entraîné davantage de responsabilité : 15 % des immigrés nés hors Union Européenne à 27 (UE 27) et 18 % de ceux nés en UE 27 déclarent avoir été promus dans ce cadre au cours des cinq dernières années contre 20 % des non-immigrés.

Les promotions sont certes moins fréquentes lorsque l'emploi est occupé depuis quelques années seulement. Cependant, parmi les salariés en emploi depuis au moins cinq ans, les immigrés, toutes origines confondues, et les descendants d'immigrés nés hors UE 27 demeurent moins nombreux à avoir été promus.

Les chances de promotion dans l'emploi augmentent avec l'âge en début de carrière puis diminuent au-delà de 45 ans. À classes d'âge comparables, les écarts des immigrés avec les ni immigrés ni descendants d'immigrés sont peu modifiés, sauf pour les salariés âgés de 18 à 29 ans pour lesquels ils se réduisent.

Parmi les personnes âgées de 30 à 45 ans, 1 immigré sur 4 a été promu dans son emploi actuel au cours des 5 dernières années contre 4 salariés non immigrés sur 10. Au sein des personnes d'ascendance directe immigrée de cette classe d'âge, les situations sont très variées selon le pays d'origine de la migration. Un tiers ou plus des immigrés venus du Maroc ou Tunisie ou de l'UE 27 hors ceux du Portugal ont bénéficié d'une promotion contre 2 immigrés sur 10 nés en Algérie, en Turquie ou dans un pays d'Afrique hors Maghreb. Parmi les descendants d'immigrés, la moitié de ceux qui ont un parent né dans un pays de l'UE 27 hors Espagne, Italie et Portugal ou venu d'Asie du Sud-Est ou d'Amérique, d'Océanie ou du reste de l'Europe ont été promus.

Les hommes immigrés âgés de 30 à 45 ans déclarent avoir eu une promotion 1,5 fois plus

souvent que les femmes immigrées du même âge (30 % contre 21 %) ; c'est plus que parmi les salariés ni immigrés ni descendants d'immigrés (1,4 fois) et nettement plus encore que parmi les salariés descendants d'immigrés (1,2 fois).

Les promotions sont plus fréquentes si le niveau de formation initiale est plus élevé. Parmi les salariés de 30 à 45 ans, même à diplôme équivalent, les immigrés ont moins souvent une promotion que les non-immigrés.

Enfin, quelle que soit l'origine, les chances de promotions sont nettement réduites pour ceux qui occupent un emploi à durée déterminée (CDD). Or, les immigrés et dans une moindre mesure les descendants d'immigrés occupent plus souvent des CDD. Cependant, parmi les personnes âgées de 30 à 45 ans en CDI, les immigrés déclarent toujours moins souvent une promotion (- 15 points) que les salariés sans ascendance migratoire directe.

Les possibilités de promotion sont également fortement différenciées selon le secteur d'activité de l'employeur : 37 % des salariés âgés de 30 à 45 ans travaillant dans l'industrie ont eu une promotion au cours des 5 dernières années contre seulement 11 % de ceux travaillant pour les services collectifs, sociaux et personnels et les activités des ménages. À sexe, nombre d'enfants de moins de 6 ans, âge, niveau de diplôme, nature de contrat, secteur d'activité de l'employeur et ancienneté dans l'emploi donnés, ce sont les immigrés venus de l'Afrique hors Maghreb qui ont été le moins souvent promus dans leur emploi actuel. La moindre promotion des autres immigrés par rapport aux salariés ni immigrés ni descendants d'immigrés persiste également.

Ce déficit de promotion des immigrés est en outre nettement plus important pour celles qui n'impliquent pas d'accroissement de responsabilités (augmentation de salaire, changement de grade...).

À mêmes caractéristiques sociodémographiques données, les descendants d'immigrés ne se distinguent pas des salariés sans ascendance migratoire que la promotion implique ou non davantage de responsabilités. ■

### Définitions

**Promotion** : la promotion est ici mesurée par la réponse des salariés à la question : « Avez-vous bénéficié d'une ou plusieurs promotions dans votre emploi actuel au cours des 5 dernières années ? ».

# Promotion professionnelle 4.13

## 1. Taux de promotion dans l'emploi salarié actuel au cours des 5 dernières années selon l'origine

en %

	Immigrés <sup>1</sup>		Descendants d'immigrés		Ni immigrés ni descendants d'immigrés <sup>1</sup>	
	Promotion	Dont : avec plus de responsabilités	Promotion	Dont : avec plus de responsabilités	Promotion	Dont : avec plus de responsabilités
<b>Ensemble des salariés de 18 à 50 ans</b>	<b>23</b>	<b>16</b>	<b>33</b>	<b>20</b>	<b>37</b>	<b>20</b>
Nés ou de parents nés dans l'UE 27	27	18	38	22	///	///
Nés ou de parents nés hors UE 27	22	15	27	17	///	///
Ancienneté dans l'emploi inférieure à 5 ans	15	9	19	12	18	10
Ancienneté dans l'emploi supérieure ou égale à 5 ans	32	22	47	27	50	27
<b>Âge</b>						
18-29 ans	19	12	23	15	26	15
30-45 ans	26	18	40	24	42	23
46-50 ans	18	11	30	15	37	17
<b>Parmi les salariés âgés de 30 à 45 ans</b>	<b>26</b>	<b>18</b>	<b>40</b>	<b>24</b>	<b>42</b>	<b>23</b>
<b>Toutes les données suivantes font référence aux salariés âgés de 30 à 45 ans</b>						
<b>Nés ou de parents nés dans l'UE 27</b>	<b>31</b>	<b>22</b>	<b>43</b>	<b>25</b>	<b>///</b>	<b>///</b>
Espagne ou Italie	35	25	43	27	///	///
Portugal	26	16	40	22	///	///
Autres pays de l'UE 27	35	27	48	25	///	///
<b>Nés ou de parents nés hors UE 27</b>	<b>24</b>	<b>17</b>	<b>36</b>	<b>21</b>	<b>///</b>	<b>///</b>
Algérie	21	15	31	19	///	///
Maroc ou Tunisie	33	21	37	24	///	///
Autres pays d'Afrique	18	13	36	21	///	///
Turquie	20	16	n.s.	n.s.	///	///
Cambodge, Laos Vietnam	29	24	48	24	///	///
Autres pays d'Asie	23	17	n.s.	n.s.	///	///
Autres pays, y compris autre Europe	24	15	53	25	///	///
<b>Sexe</b>						
Hommes	30	21	43	27	48	31
Femmes	21	14	36	19	35	16
<b>Diplôme</b>						
CEP, BEPC ou aucun diplôme	15	8	28	14	28	17
CAP, BEP	22	14	32	18	32	16
Bac	30	22	41	26	50	28
Bac + 2	31	24	51	36	47	24
Bac + 3 ou plus	39	30	53	30	51	32
<b>Type de contrat</b>						
Contrat sans limite de durée y compris fonction publique	30	21	43	26	45	25
Autre type de contrat de travail	6	4	11	6	8	4
<b>Secteur d'activité de l'employeur</b>						
Industrie	36	29	50	33	51	38
Construction	23	16	33	22	39	24
Commerce	27	18	31	21	29	21
Hôtel, café, restaurant	16	13	29	26	22	17
Transport	37	32	41	27	51	32
Immobilier, services aux entreprises	22	17	51	42	35	19
Administration	33	17	51	25	47	21
Éducation	25	10	41	6	59	15
Santé	24	14	33	11	37	12
Services collectifs, sociaux, personnels et activité des ménages	15	10	18	9	20	11
Autres secteurs y compris inconnu	30	21	46	31	51	34

1. Le champ est réduit aux personnes présentes en France depuis au moins 5 ans pour celles qui sont nées à l'étranger.

Champ : France métropolitaine, salariés à la date de l'enquête et âgés de 18 à 50 ans fin 2008 vivant en ménage ordinaire.

Sources : Ined ; Insee, enquête Trajectoires et origines.

## 4.14 Origine sociale des descendants d'immigrés

Parmi les personnes nées en France et âgées de 30 à 59 ans, celles qui ont deux parents immigrés ont deux fois plus souvent un père ouvrier que celles qui ont deux parents non immigrés (71 % contre 37 %). Avoir un père cadre ou de profession intermédiaire est beaucoup plus rare : respectivement 2 % et 5 % lorsque leurs deux parents sont immigrés contre 9 % et 14 % de ceux qui n'ont pas d'ascendance immigrée. L'héritage socioprofessionnel des personnes nées en France d'un parent immigré et d'un parent non immigré se différencie moins de celui des personnes sans parent immigré. Elles ont aussi souvent un père cadre, et si elles ont plus souvent un père ouvrier, l'écart est moindre (10 points). Dans leur ensemble, les descendants d'au moins un parent immigré ont moins souvent un père avec une profession indépendante que les natifs sans ascendance immigrée directe. Pour l'essentiel, cela s'explique par la quasi-absence (3 %) des pères immigrés exploitants agricoles alors qu'1 personne âgée de 30 à 59 ans sans ascendance immigrée sur 10 est issue du monde agricole. Pour les pères immigrés, bien qu'ils proviennent parfois de milieux ruraux notamment pour les courants migratoires anciens (du Maghreb ou de l'Europe méridionale), la transmission de père en fils du métier d'agriculteur a été interrompue par la migration.

Si 7 descendants de père immigré venu du Portugal ou d'Algérie sur 10 ont un père ouvrier, c'est le cas de moins de 3 sur 10 de ceux dont le père est né en Amérique ou en Océanie, en Asie hors Turquie mais aussi en Afrique hors Maghreb. Pour ces derniers, les 30-59 ans sont particulièrement peu représentatifs de l'ensemble des descendants d'immigrés de ces origines ; cette vague migratoire est forte seulement depuis une vingtaine d'années. Les pères immigrés d'origine turque ou italienne sont les plus représentés (2 sur 10) dans les métiers d'indépendant (commerçants pour les premiers et artisans, notamment dans le bâtiment, pour les seconds). Avoir un père cadre est le plus rare

pour les descendants d'origine du sud de l'Europe ou de l'Algérie. Cela traduit en partie un effet de génération car ils sont plus âgés.

Le statut d'activité et la profession des mères complètent ce tableau de l'héritage social. Qu'elles soient immigrées ou non, la participation au marché du travail des mères des personnes âgées de 30 à 59 ans est moins élevée que celle des pères. Ce trait est plus accentué parmi les mères immigrées : 6 descendants de deux parents immigrés sur 10 ont une mère qui n'a jamais travaillé contre 4 sur 10 pour les natifs de deux parents non immigrés. De même, les mères occupent moins souvent que les pères des emplois correspondant aux catégories sociales supérieures, *a fortiori* pour celles nées à l'étranger : 2 % seulement des descendants de deux parents immigrés ont une mère cadre ou de profession intermédiaire.

Les différences de catégories socioprofessionnelles selon l'origine sont plus limitées entre les enfants nés en France qu'entre leurs parents. Elles ne concernent que les enfants nés de deux parents immigrés. Parmi les hommes, la part des ouvriers - qui a diminué quelle que soit l'origine - varie entre 38 % pour les fils de deux parents immigrés à 29 % pour les fils d'un seul parent immigré (31 % pour les fils de deux parents non immigrés). À l'inverse, 12 % des premiers accèdent à un poste de cadre, soit 7 points de moins que ceux qui n'ont qu'un ou pas de parent(s) immigré(s). La réduction des écarts à la génération suivante est plus marquée encore parmi les femmes nées en France. Quelle que soit l'origine, la participation au marché du travail des femmes a progressé par rapport à la génération de leurs mères. La progression est plus importante pour les femmes d'ascendance immigrée : 18 % des femmes âgées de 30 à 59 ans nées en France de deux parents immigrés directs n'ont jamais travaillé, soit 6 points de plus que celles qui n'ont pas d'ascendance migratoire directe mais 43 points de moins que leur mère. Enfin, 1 femme sur 10, qu'elle ait ou non un parent immigré, est cadre. ■

### Pour en savoir plus

- « Métiers des descendants d'immigrés et de leurs pères : des héritages socioprofessionnels différents selon les origines géographiques ? », *Documents de travail* n° 168, Ined, octobre 2010.

# Origine sociale des descendants d'immigrés 4.14

## 1. Catégorie socioprofessionnelle des personnes âgées de 30 à 59 ans nées en France et de leurs parents

en %

	Indépendant	Cadre	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Jamais travaillé	Inconnue	Ensemble
<b>Au moins un parent immigré</b>								
Leur père	14	5	8	6	58	2	6	100
Leur mère	5	1	5	23	10	54	2	100
Hommes	12	16	21	12	33	6	<0,5	100
Femmes	4	10	19	43	9	15	<0,5	100
<b>Deux parents immigrés</b>								
Leur père	12	2	5	4	71	2	5	100
Leur mère	3	0	2	22	10	61	2	100
Hommes	12	12	20	11	38	7	<0,5	100
Femmes	3	9	18	44	9	18	<0,5	100
<b>Un seul parent immigré</b>								
Leur père	17	8	11	8	47	2	6	100
Leur mère	7	2	7	24	10	48	2	100
Hommes	12	19	22	12	29	5	<0,5	100
Femmes	4	11	21	42	9	14	<0,5	100
<b>Deux parents non immigrés</b>								
Leur père	22	9	14	11	37	1	6	100
Leur mère	13	2	8	25	9	41	2	100
Hommes	12	19	23	11	31	4	<0,5	100
Femmes	5	11	22	41	9	12	<0,5	100

Champ : France métropolitaine, personnes nées en France, âgées de 30 à 59 ans vivant en ménage ordinaire.

Lecture : 12 % des hommes 30 à 59 nés en France, ayant au moins un parent immigré, est de profession indépendante alors que 14 % de leurs pères l'étaient au moment de la fin de leurs études.

Note : la profession des parents est celle qu'ils occupaient au moment de la fin des études initiales de l'enquêté.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2006-2010.

## 2. Catégorie socioprofessionnelle du père des personnes âgées de 30 à 59 ans nées en France d'un père immigré

en %

	Indépendant	Cadre	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Jamais travaillé	Inconnue	Ensemble
<b>UE 27</b>	<b>16</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>63</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>100</b>
Espagne	14	2	8	4	65	2	5	100
Italie	20	2	7	3	63	1	4	100
Portugal	10	1	5	4	74	1	5	100
Autres pays de l'UE 27	15	8	9	5	53	2	7	100
<b>Hors UE 27</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>61</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>100</b>
Autres pays d'Europe	14	6	12	2	55	2	10	100
Algérie	8	1	4	6	71	2	8	100
Maroc	11	6	5	4	64	3	6	100
Tunisie	15	8	7	8	55	2	5	100
Autres pays d'Afrique	10	23	17	10	29	2	10	100
Turquie	19	5	1	4	63	4	4	100
Cambodge, Laos, Vietnam	13	33	10	10	26	0	8	100
Autres pays d'Asie	15	32	13	15	17	0	8	100
Amérique, Océanie	11	19	12	7	28	3	20	100
<b>De père et mère immigrés</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>71</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>100</b>
<b>De père immigré seulement</b>	<b>17</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>51</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>100</b>
<b>Ensemble</b>	<b>14</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>63</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>100</b>

Champ : France métropolitaine, personnes nées en France d'un père immigré et âgées de 30 à 59 ans.

Note : la profession des parents est celle qu'ils occupaient au moment de la fin des études initiales de l'enquêté.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2006-2010.